Montpellier Notre Ville

N°256
JANVIER 2002

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

Bonne Année 2002

Le planétarium Galilée ouvre à Odysseum, le 26 janvier 2002

Montpellier tisse des relations avec le Canada

Une délégation de Montpelliérains vient de se rendre au Canada. Objectif triple : faire connaître Montpellier comme destination pour le tourisme de loisirs ou d'affaires et étudier la possibilité d'organiser des classes de découverte au Canada pour les écoliers de Montpellier.

La délégation Montpelliéraine : Dominique Klépandy (Directeur de l'office du tourisme), Louis Villaret (Président du comité départemental du tourisme), Claude Cougnenc (Directeur général des services de la ville), François Barbance (Directeur du Corum), Max Lévita, Bernard Fabre, Gabrielle Deloncle (adjoints au Maire)

LE CORUM POSE DES JALONS POUR FAIRE VENIR À MONTPELLIER DES GRANDS CONGRÈS INTERNATIONAUX

Soixante pour cent des congrès qui sont accueillis à Montpellier sont le fruit de la prospection de l'équipe du Corum. Une prospection qui se situe très en amont : les congrès nationaux se programment en moyenne deux ans à l'avance, mais pour les grands congrès internationaux il faut compter 4 à 5 ans. Pour les professionnels du Corum, toutes les occasions sont bonnes pour ce "démarchage". Ainsi, la présence de l'office du tourisme de Montpellier et du comité départemental du tourisme de l'Hérault au Salon International du Tourisme et des Voyages (SITV) de Montréal a constitué une excellente opportunité pour organiser une action prospective en direction du marché canadien.

Une délégation composée de François Barbance, directeur du Corum et de Alain Formentin, directeur du marketing s'est donc rendue à Montréal et à Québec pour y rencontrer des associations internationales professionnelles, organisatrices de congrès.

Ils ont contacté sur place les vingt-six associations professionnelles répertoriées par ICCA (International Congress and Convention Association) structure à laquelle adhère le Corum. Ce premier contact a permis de valider l'intérêt des associations pour l'organisation future de leur congrès en France, de leur proposer un rendez-vous sur le stand Montpelliérain au SITV et de les inviter à un déjeuner ou un dîner.

Sur les vingt-six, dix ont répondu à l'invitation. Et sur les dix, neuf semblent déterminés à étudier l'organisation de leur congrès à Montpellier dans les dix prochaines années. Il s'agit pour la plupart de grands congrès scientifiques et médicaux. Sachant que chacun de ces congrès regroupe en moyenne 1000 à 3000 participants sur deux ou trois jours, on mesure mieux l'enjeu de ces démarches et les retombées économiques pour notre ville.

FAIRE CONNAÎTRE MONTPELLIER COMME DESTINATION DE VACANCES

En l'an 2000, cinq mille Québécois sont venus à Montpellier. Mais ils pourraient être encore plus nombreux. Pour mieux faire connaître Montpellier et ses environs à nos cousins québécois, l'office du tourisme de Montpellier, associé au comité départemental du tourisme de l'Hérault a participé au salon international du tourisme et des vacances de Montréal, du 26 au 28 octobre 2001. Plus de 1000 personnes se sont rendues sur le stand Montpellier/Hérault au pavillon Maison de la France, ainsi que 38 journalistes représentant 30 supports de la presse quotidienne et spécialisée. Ce pavillon s'est vu attribuer le second prix pour la qualité de l'accueil, de l'information et du stand (derrière le conseil de promotion du Mexique et devant l'office du tourisme égyptien).

En prolongation de ce salon, une semaine gastronomique languedocienne s'est tenue du 30 octobre au 10 novembre, en présence notamment de Jacques Pourcel du Jardin des Sens et de Eric Cellier : environ 800 personnes sont venues déguster les spécialités languedociennes.

Un sondage réalisé auprès des visiteurs du stand montpelliérain a permis d'observer une demande très ciblée des Québécois : la majorité d'entre eux connaît très bien la France. Ils voyagent généralement dans une région qu'ils explorent dans les détails. Curieux, ils cherchent à découvrir des régions qui leur sont encore inconnues. Ils privilégient le séjour en étoile pour rayonner plus facilement à partir d'un lieu fixe, en résidence hôtelière ou en meublé. Beaucoup d'entre eux viennent en hiver pour de longs séjours qui peuvent atteindre deux mois. Le bouche à oreille est un fort vecteur de communication. Toutes informations qui ont été précieusement enregistrées par les professionnels du tourisme montpelliérains pour développer des produits touristiques qui collent au mieux à la demande.

MON ÉCOLE AU CANADA

Si le projet qui est en train de se dessiner voit le jour, les écoliers montpelliérains ont bien de la chance. L'idée est de trouver un lieu d'hébergement pour envoyer des classes de cours moyen deuxième année passer deux ou trois semaines au Canada. Des classes de nature d'un genre nouveau qui allieraient le plaisir de la découverte d'un pays étranger à celui des paysages grandioses d'une nature encore peu domestiquée où les ours se promènent en toute liberté. Eté comme hiver, la destination est séduisante. Elle permettrait aux jeunes Montpelliérains de pratiquer les activités sportives les plus variées. Et il est certain que ceux-ci seraient accueillis avec enthousiasme par nos amis québécois qui sont très demandeurs de contacts avec la France.

La délégation montpelliéraine a rencontré les représentants de 4 villes qui proposent des sites d'accueil : Amqui, Alam, Sept-Iles et Dolbeau-Mistassini.

Les deux propositions les plus intéressantes émanent des villes d'Amqui et de Sept-Iles. Une commission a mis à l'étude ces diverses propositions, et une nouvelle délégation devrait permettre de faire un choix. Affaire à suivre.

Du Jardin des plantes à Agropolis

Les noms d'espèces dédiés à Montpellier et aux botanistes montpelliérains sont 8 à 10 fois supérieurs à ceux de Paris

"Il est incontestable que, plus que toute autre ville au monde, Montpellier a profondément marqué l'ensemble de la botanique et, notamment, cette discipline de synthèse de la botanique que constitue la taxonomie végétale. Il n'est donc pas étonnant de voir le nom de Montpellier intégré très tôt au binôme de nombreuses espèces, entre autres : Acer monspessulanum (Erable de Montpellier), *Alopecurus monspeliensis* (Synonyme de Polypogon), *Anthirrhinum monspessulanum* (Muflier), *Aphyllanthes monspeliensis* (Aphyllon), *Astragalus monspessulanus* (Esparcette batârde), *Camphorosma monspeliaca, carduncellus monspeliensium* (chardon), *Carduus monspessulanus* (Chardon), *Chrysanthemum monspeliense* (Chrysanthème), *Cirsium monspessulanum* (Cirse de Montpellier), *Cistus monspeliensis* (Ciste de Montpellier, Moujés), *Coris monspeliensis* (Coris "punaise"), *Crucianella monspeliaca* (Syn Phuopsis), *Cynanchum monspeliacum* (Scammonée de M. Angine), *Cytisus monspessulanus* (Genêt de M. Genista), *Dianthus monspessulanus* (Œillet de Montpellier), *Hedypnois monspeliensis Willd, Linaria monspessulana Miller* (Faux lin), *Polygala monspeliaca, Polypogon monspeliensis* (Graminée), *Ranunculus monspeliacus* (Renoncule jaune) *ou Trigonella monspeliaca* (Trigonelle, Mélilot), *sans oublier Scabiosa gramuntia* (Scabieuse, utilisée autrefois contre la gale), *espèce commémorant la mare de Grammont, proche de Montpellier, site botanique célèbre depuis le XVIIIe. A lui seul, l'illustre Carl Von Linné dédia à Montpellier dix-neuf taxons de rang spécifique. A ce propos, il est éloquent de comparer la cohorte des "plantes de Montpellier", aux hommages de même nature rendus à la capitale parisienne. Ainsi, depuis Linné, cette reconnaissance symbolique envers la première ville de France, n'a réussi à totaliser que deux espèces botaniques, les très modestes Circaea lutetiana et Galium parienseˮ.*

* Référence : ouvrage sur l'histoire du jardin des plantes de Montpellier

Acer Monspessulanum

Aphyllantes Monpeliensis

Cistus Monpeliensis

Dianthus Monpeliensis

Chardon

De l'étonnante flore Montpelliéraine

Au XVIe siècle, Grammont devient une sorte de conservatoire de la "Flora Monspeliensis" où étudiants et professeurs aiment à herboriser. Au XVIIIe siècle, la flore du prieuré et de la mare est collectionnée par François Boissier de la Croix de Sauvage qui la fait connaître à Carl von Linné, le maître de la botanique du siècle des Lumières qui répertorie et classe la flore mondiale. L'intérêt éminent de la flore grammontaine dont la variété dans un si petit espace est étonnante, est signalée par Pierre Magnol et Pierre-Marie Auguste Broussonnet. Actuellement, la mare écologique est le seul témoin de cette exceptionnelle richesse botanique. Elle fut décrite pendant trois siècles comme un site remarquable organisé en ceintures de végétations concentriques abritant une grande diversité d'espèces d'insectes. L'endroit s'est appauvri au fil des années et il est maintenant protégé et clôturé.

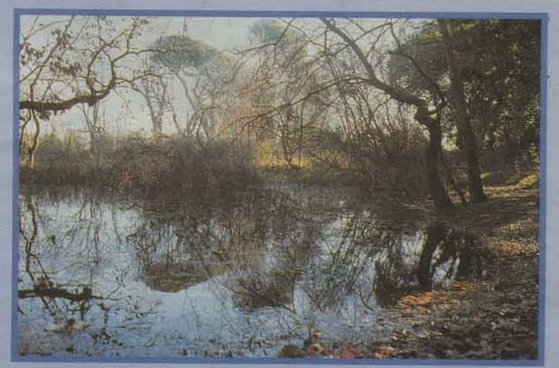

La mare écologique de Grammont, célèbre pendant 3 siècles pour sa richesse botanique est maintenant un site clos et préservé.

UN TROPHÉE POUR VEGAPOLIS

Vegapolis, la patinoire de l'agglomération de Montpellier, est la lauréate du trophée Cité sport/qualisport 2001 (trophée récompensant le meilleur équipement sportif indoor des communes). Un beau cadeau d'anniversaire pour Vegapolis qui a soufflé en décembre dernier sa première bougie et enregistré sa 200 000e entrée.

NOUVEAU CONTRAT POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS ET LE NETTOIEMENT

Le nouveau contrat de collecte des déchets et de nettoiement de la ville est en vigueur depuis le 1er janvier 2002. Il est la synthèse des remarques et doléances exprimées par les Montpelliérains lors des réunions publiques, dans les conseils de quartiers et sur Internet. Ce contrat qui impose une obligation de résultats et de qualité, est attribué pour 5 ans à la Société Méditerranée de Nettoiement, suite à un appel d'offres ouvert européen.

COLLECTE DES ORDURES

La fréquence des collectes est désormais adaptée au volume des déchets à collecter :
Montpellier-Centre, 7 jours sur 7, y compris les jours fériés ; secteurs à forte densité
d'habitants, collecte 6 jours sur 7, du lundi au samedi à partir de 5h30 ; secteurs d'habitat pavillonnaire, collecte 3 fois par semaine.
Les jours de collectes sélective restent inchangés, et la collecte sélective va être étendue à toute la ville.

NETTOIEMENT DES RUES

Le nettoiement des rues va être renforcé par :
l'augmentation du nombre de cantonniers et des fréquences d'intervention ; un lavage haute-pression des espaces piétonniers ; le balayage des voies privées ouvertes à la circulation ; la mise en place d'équipes volantes intervenant selon les nécessités

ENCOMBRANTS

Montpellier collecte gratuitement les encombrants, mais cela doit rester un complément de l'apport volontaire dans les déchèteries. En tout état de cause, il faut prendre rendez-vous au préalable en téléphonant au
04 67 52 86 87.

Un centre régional de traitement des hémophiles ouvre à l'hôpital Saint-Eloi

Avec la création d'un centre de soins, d'accueil et d'information spécialisé, les patients hémophiles et leurs familles disposent dorénavant d'une prise en charge globale.

La complexité de la maladie, la nécessité d'une prise en charge spécialisée mais aussi les difficultés d'une diffusion rapide de l'information ont amené l'Etat à créer par circulaire du 24 février 1997 des établissements spécialisés : les Centres Régionaux de Traitement des Hémophiles (C.R.T.H.).
Le CHU de Montpellier a affecté à ce nouvel établissement des locaux spécifiques et une équipe de soins spécialisée.
Il est localisé à l'hôpital Saint-Eloi. Afin de faciliter l'accès des patients, souvent à mobilité réduite, il a été positionné au rez-de-chaussée, à proximité du bureau des entrées avec un emplacement de stationnement réservé. Cette localisation a l'avantage d'être située à proximité des différentes structures amenées à intervenir dans les soins aux hémophiles : services de médecine interne, laboratoire d'hématologie, département des maladies de l'appareil digestif, service des maladies infectieuses et plateau de rééducation. Les locaux ont été réhabilités de septembre à octobre 2001 et inaugurés le 23 novembre 2001. Ils comportent un accueil pour les patients, un secrétariat, une salle de soins et une salle de consultation.

UNE MALADIE RARE QUI NÉCESSITE UNE PRISE EN CHARGE GLOBALE

La connaissance de l'hémophilie remonte à des temps très lointains. On retrouve la première évocation dans le Talmud de Babylone au 5e siècle. La première description de la maladie dans un traité de médecine date des années 1800.
Si les maladies hémorragiques sont des maladies congénitales fréquentes, l'hémophilie, elle, est une maladie rare qui touche environ 5000 personnes en France. Depuis les années 50 on sait que cette maladie hémorragique est due à l'absence ou à la diminution d'un facteur de coagulation. Le saignement chez l'hémophile peut se produire dans différentes parties du corps. Si de petits moyens peuvent être suffisants pour arrêter certains saignements extériorisés comme des petites coupures, en cas d'hématomes (au niveau des muscles) ou d'hémarthrose (au niveau des articulations), il faut administrer au malade le facteur de coagulation manquant par voie intraveineuse. Jusqu'à 1985, les seuls produits disponibles étaient extraits de donneurs de sang bénévoles. Les leçons douloureuses de la contamination VIH, puis hépatite, ont entraîné la mise à disposition de produits nouveaux d'une grande sécurité.
La prise en charge de l'hémophile ne repose pas uniquement sur la perfusion de facteur anti-hémolitique mais suppose une prise en charge globale. Et si le nouveau CRTH est un centre de soins spécifique il est aussi un lieu d'information et de conseil aux patients pour l'organisation de leur vie quotidienne.

L'équipe du C.R.T.H.

- Pr. Jean-François Schved, coordonnateur régional
- Dr. Christine Biron-Andréani, responsable d'unité fonctionnelle
- Dr. Daniel Donadio
- Dr. Robert Navarro
- Catherine Bella, psychologue
- Michèle Ibanez, infirmière
- Jacqueline Carabasse, secrétaire médicale
- Annie Sigal, cadre infirmier supérieur
- Marie-Françoise Magne, cadre infirmier

CHU, un service de santé pour les plus démunis

Depuis le 5 novembre dernier, le CHU de Montpellier a ouvert, à l'hôpital Saint-Eloi, une Permanence d'Accès aux Soins de Santé (P.A.S.S.) visant à faciliter l'accès au système de santé des plus démunis et à les accompagner dans les démarches nécessaires à la reconnaissance de leurs droits. Sont concernées les personnes sans ouverture de droit dont la consultation et le soin ne peuvent attendre la régularisation de la situation administrative ; les personnes dont l'accès à une consultation ne peut se faire sans être accueillies, soutenues, accompagnées dans les différentes démarches ; les personnes dont la continuité des soins suite à une première consultation nécessite un accompagnement et un relais par des professionnels médico-sociaux.
Le matin de 9h30 à 12h, une assistante sociale ou une infirmière assurent une permanence téléphonique. Les personnes peuvent appeler cette permanence pour obtenir un rendez-vous pour une consultation dans un service spécialisé ou de médecine interne.
L'après-midi, les personnes accueillies, et qui ont pris préalablement un rendez-vous, peuvent bénéficier d'un accompagnement dans les démarches d'ouverture de leurs droits ; d'une orientation, voire d'un accompagnement en fonction de leurs capacités d'autonomie vers les sites de consultation ; de la délivrance par la pharmacie hospitalière, et sur prescription du médecin hospitalier, de médicaments si elles ne disposent d'aucune couverture sociale et dans l'attente de la régularisation des droits sociaux.

P.A.S.S.
Permanence d'Accès aux Soins de Santé
Permanence téléphonique
Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h
04 67 33 71 55

L'AMIGO

POUR SAUVER DES VIES DE JEUNES.

L'Amigo, le bus des noctambules, permet de rentrer de boîte de nuit en toute sécurité

L'Amigo est devenu le moyen rapide et sûr de se rendre, mais surtout de revenir de discothèque. C'est une réponse aux accidents de circulation enregistrés à proximité et aux heures de retour de boîtes de nuit. Depuis plus de deux mois, son côté pratique, autant que son efficacité ont été testés. Sans conteste, la nouvelle formule séduit, rassure et répond à une demande. Et le bouche à oreille a bien fonctionné. Plus de 4 000 noctambules, jeunes et moins jeunes, l'ont adopté à ce jour.

POUR DES NUITS SANS ENNUIS

Certains, sans permis, d'autres sans voiture, y trouvent un moyen de locomotion adapté à leurs besoins et leurs loisirs. D'autres, jouant la carte de la prudence, l'utilisent pour se déplacer en toute sécurité, sans souci de la conduite automobile. Mais l'Amigo, c'est aussi la liberté. Plus besoin quand on est plusieurs, de s'attendre pour rentrer, la navette vous ramène à bon port quand vous le souhaitez. Et puis à bord de chaque bus, en plus du chauffeur, un personnel d'accompagnement a été placé pour sécuriser tous les trajets.

TROIS ALLERS, TROIS RETOURS DANS LA NUIT

L'Amigo fonctionne chaque jeudi, vendredi et samedi. Pour l'aller, les départs ont lieu du Corum à minuit, 0h45 et 1h30, avec un arrêt à Léon-Blum (Antigone). L'Amigo dessert ensuite les 12 discothèques des routes de Carnon et de Palavas : Le Palladium, le Soleil, Ysis, El Toto Loco, Havana Night, Espace Latipolia, la Croisière, Le Matchico, Le Pulp, Le Contact, La Villa Rouge et Le Bal. Les retours sont prévus à 2h30, 3h30 et 5h du Palladium, avec passage au Latipolia, La Villa Rouge et à la Médiathèque Garcia-Lorca.

Ils sont quelque 400 à utiliser l'Amigo chaque week-end

TOUS LES ARRÊTS TAM DESSERVIS SUR LE CIRCUIT

En bref, l'itinéraire retour de l'Amigo emprunte : l'Avenue de Palavas, La Place Carnot, Les Gares, le Boulevard Victor-Hugo, le Corum, l'Avenue Saint-Lazare, l'Avenue de la Justice, la Route de Mende, le Rondpoint de la Lyre, l'Avenue des Moulins, la Rue d'Alco, l'Avenue des Garrats, la Rue de Figairasse, l'Avenue de la Liberté, le Rue Albert-Dubout, la Place Ernest-Granier et la Route de la Mer. L'Amigo marque aussi sur ce circuit, tous les arrêts desservis par les lignes du réseau TaM.

LE TRAJET À 7 FRANCS

Le tarif pratiqué dans l'Amigo est celui qui permet de circuler sur tout le réseau de bus et de tramway. Soit 7,20 F (1,10 €) l'aller simple et 13,80 F (2,10 €) l'aller-retour. Mais tous les titres de transport, tous les forfaits sont acceptés : l'Amigo est ainsi gratuit pour tous les abonnés.
Besoin d'une information complémentaire ? Allô TaM au 04 67 22 87 87.

Les boîtes de nuit desservies

Route de Carnon
- Le Palladium,
- Le Soleil,
- Ysis,
- El Toto Loco,
- Havana Night,

Route de Palavas
- L'Espace Latipolia
- La Croisière,
- Le Matchico,
- Le Pulp,
- Le Contact,
- La Villa Rouge,
- Le bal

Aimé Teissier, président de la section discothèque de l'Union des Métiers de l'Industrie Hôtelière (UMIH)

"Une excellente initiative"
"Ce service de navettes mis en place pour prévenir les accidents est vraiment une excellente initiative et nous faisons tout à notre niveau dans chaque discothèque desservie (toutes adhérentes à l'UMIH) pour relayer l'information. L'Amigo a été bien accueilli, il a même été bien adopté. C'est vrai que son fonctionnement est pratique, sûr. Chaque week-end, le nombre de ses utilisateurs augmente, mais on constate aussi que sa fréquentation est plus importante au retour qu'à l'aller. C'est très significatif de l'image sécurisante que l'Amigo possède et il semble évident que son succès va aller croissant. Cette initiative va dans le sens de l'opération "Conducteurs responsables" que la Fédération a mise en place l'an dernier en partenariat avec la Préfecture et que nous souhaitons répercuter maintenant au niveau national."

VISITES DE LA RÉSERVE NATURELLE DU LEZ

Les prochaines sorties de présentation de la réserve naturelle du Lez auront lieu les 16 et 31 janvier 2002. Rendez-vous à 14h devant l'entrée du Parc zoologique. La visite est gratuite, mais l'inscription est obligatoire au 04 67 63 27 63.

OPÉRATION "JE DONNE UN JOUET"

La collecte organisée par le CCAS et la Ville de Montpellier, le 1er décembre a permis de recueillir plus de 5m³ de jouets neufs et en excellent état qui ont été redistribués au Secours catholique, au Secours populaire, aux Restos du Cœur, au CHRS Bouissonnade et à l'Association DOM TOM.

NOUVEL ACCÈS POUR LE MUSÉE FABRE

Pendant la durée des travaux de restructuration et de rénovation et en raison des fouilles archéologiques qui ont débuté à la mi-décembre dans la Cour Soulages du musée, l'accès est situé provisoirement, 13 rue Montpelliéret. Il s'agit de l'entrée historique du musée originel qui avait été conçu par François-Xavier Fabre.
Tél : 04 67 14 83 00.

8e COMPILATION MONTPELLIER (ÉDITION 2002)

La Ville et l'Agglomération de Montpellier proposent aux groupes de musiques actuelles de l'agglomération montpelliéraine une opération permettant à quatre d'entre eux d'enregistrer un disque.
Toute formation musicale peut participer, entièrement gratuitement, si l'un de ses membres est domicilié dans l'agglomération de Montpellier et si elle n'a pas signé de contrat avec une maison de disques d'envergure nationale.
Le dossier de candidature doit comporter les éléments suivants : une cassette ou un CD 2 titres, une présentation écrite des musiciens composant la formation, la liste des concerts déjà réalisés, un dossier de presse (si possible) ainsi que des coordonnées exactes et complètes. Le dossier doit être déposé avant le 1er mars 2002 à l'adresse suivante :
Direction des Affaires Culturelles, 66, allée Bonnier de la Mosson,
34 080 Montpellier
(ou : Hôtel de Montpellier Agglomération, Direction des Affaires Culturelles, 50, place Zeus, BP 9531, 34 045 Montpellier cedex 01).

Sur l'agenda de l'Age d'Or

• 8 janvier
Présentation du voyage "Les Canaries", 14h30, salle Urbain V.

• 9 janvier
Présentation de l'Atelier Mémoire par Bernard Lemaire (CRAM), 14h30. Club Luis Mariano.

• 10 janvier
Film-conférence "Le Chili" par Alain Mahuzier, 14h30, salle Rabelais.
15 janvier
Conférence "Yolande d'Aragon" par Berbard Goineau, 14h30, salle Urbain V.

• 16 janvier
Sortie Ecologie "Le monde fabuleux des gravières de Gignac" avec les Ecologistes de l'Euzière.

• 17 janvier
Loto avec la participation des Frères Bougnat, 14h30, salle des Rencontres.

• 21 janvier
Visite de cadrans solaires de Montpellier, à partir de 14h30.

• 22 janvier
Conférence "La femme indienne", 14h30, Club Baroncelli.

• 24 janvier
Thé dansant au domaine de Grammont, à partir de 14h30/Sortie Chateauneuf du Pape/ Conférence "A la découverte des fruits", 14h30, Club de la Cavalerie/Film découverte "Voyage en Grèce", 14h30, Club Luis Mariano.

• 25 janvier
Visite guidée du Musée Languedocien, 14h.

• 29 janvier
Journée Fayet/Sylvanès/Camarès.

• 31 janvier
Film découverte "Voyage en Espagne", 14h30, Club de l'Aiguelongue.

Inscriptions et renseignements au bureau Age d'Or de la Mairie. Tél. : 04 67 34 70 80.

La carte Age d'Or est obligatoire pour participer aux activités de l'Age d'Or.

"Aide à Revivre" : un lieu d'accueil pour lutter contre la solitude

L'association "Aide à revivre" a été créée il y a un peu plus d'un an dans le but d'accueillir, d'écouter et de soutenir les personnes en difficulté.

Quand elle a cessé son activité de médecin, voilà environ deux ans, Claude de Flandre souhaitait mettre son expérience au service des autres. Plus particulièrement préoccupée par les situations de solitude, mais aussi par les problèmes liés à la maladie en général, au deuil ou à l'alcool, elle a donc décidé de s'impliquer dans la vie associative. C'est ainsi qu'est née, en décembre 2000, "Aide à Revivre", association présidée par Claude Flandre et dont le but est d'accueillir, d'écouter et de soutenir les personnes qui traversent des moments difficiles. Une association dont elle a installé les locaux dans son ancien cabinet, à proximité de la place de la Canourgue.

"Notre objectif est d'offrir aux personnes en difficulté la possibilité de venir faire une pause dans un lieu accueillant. Un endroit où elles peuvent parler de leurs problèmes, poser des questions, se confier si elles en ont envie ou, tout simplement, trouver un peu de tranquillité" commente Claude Flandre.
Ainsi, quatre après-midi par semaine, les bénévoles de l'association organisent des permanences dans les locaux de l'association où, autour d'un café, ils accueillent et écoutent les personnes qui viennent à leur rencontre.
Parce qu'ils souhaitent aussi réfléchir ensemble sur les questions qui touchent à la maladie et à la solitude, les bénévoles de l'association Aide à Revivre organisent, chaque mois, des conférences consacrées à de grands sujets médicaux ou sociaux. Parmi les thèmes programmés cette année: "Vivre dans la rue : les SDF", "Alcool plaisir ou alcool tragique", sujets qui ont été traités en novembre et en décembre 2001, mais aussi "Le vieillissement", "La dépression" ou "La douleur", thèmes de conférences qui se dérouleront au cours des mois à venir.
Association Aide à Revivre, 18, rue Puits des Esquilles. Tél. : 04 67 60 86 24. Permanences les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 14h à 18h. Sur Internet : www.multimania.com/aidearevivre

Calendrier des conférences

- **Le vieillissement.** Par Francis Parano, le 16 janvier à 15h et le 17 janvier à 18h.
- **La dépression.** Par Anne-Marie Boutlarigue, psychothérapeute, le 13 février à 15h et le 14 février à 18h.
- **La douleur.** Par le Docteur Gercin, anesthésiste à Val d'Aurelle, le 13 mars à 15h et le 14 mars à 18h.
- **Enfants et adolescents.** Par le Docteur Noëlle Nicolas, pédiatre à l'hôpital Arnaud de Villeneuve, le 15 avril à 15h et le 18 avril à 18h.
- **La santé et les problèmes sociaux en Europe de l'Est.** Par Anne Zajac, le 15 mai à 15h et le 16 mai à 18h.
- **La responsabilité.** Par des membres de l'Association Aide à Revivre, le 12 juin à 15h et le 13 juin à 18h.

L'allocation personnalisée d'autonomie entre en vigueur en janvier 2002

Remplaçant la Prestation Spécifique Dépendance (PSD), l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) votée par le Parlement au mois de juin 2001 entrera en vigueur dès le 1er janvier 2002.
Destinée à toutes les personnes dépendantes âgées de plus de 60 ans, qu'elles vivent chez elles ou qu'elles soient hébergées en maison de retraite, cette nouvelle prestation crée un nouveau droit universel, objectif, égal sur tout le territoire, et personnalisé, pour répondre au besoin social croissant que constitue la perte d'autonomie des personnes âgées. Tout un chacun, à ressources égales, quel que soit son lieu de résidence, bénéficiera désormais avec l'APA d'un droit à une allocation financière qui tiendra compte de son niveau d'autonomie. Cette allocation permettra de bénéficier d'une aide pouvant être ménagère ou psychologique, ainsi que d'un accompagnement. Elle pourra aussi financer des adaptations de domicile rendues nécessaires quand la personne âgée perd de sa mobilité.
Comme la PSD, qu'elle remplace, l'APA sera prise en charge par les départements (avec une participation de l'Etat). Dans l'Hérault, 7 000 personnes devraient pouvoir en bénéficier.

LE 7 FÉVRIER 2002 AU CORUM

Conférences grand public sur la prévention et l'évaluation en gérontologie

C'est dans le cadre du 1er Colloque Interdisciplinaire Pluri-professionnel de Prévention et d'Evaluation en Gérontologie (CIPPEG 2002) organisé par la Société Languedocienne de Gérontologie que se dérouleront le 7 février 2002 dans la salle Pasteur du Corum une série de conférences sur la prévention et l'évaluation en gérontologie. Parmi les thèmes abordés tout au long de cette journée, à partir de 10h30 : *"Peut-on espérer vivre longtemps et vivre en bonne santé ?"* (Jean-Marie Robine, Montpellier), *"Vieillesse et vieillissement. Evolution des représentations ou le poids des préjugés"* (Monique Legrand, Nancy), *"Les théories du vieillissement et les différentes modalités d'avancée en âge"* (Claude Jeandel, Montpellier), *"Plaidoyer pour une qualité égale de prise en charge du handicap et du vieillissement"* (Geneviève Laroque, Paris). L'après-midi, à partir de 14h30, sera consacrée à différentes conférences organisées avec la collaboration du Comité Régional d'Education pour la Santé (CRES) du Languedoc-Roussillon sur le thème *"Comment prévenir ou limiter les effets pathologiques de l'avancée en âge ?"*. Cette journée se clôturera, de 18h à 19h, avec la conférence *"Œuvrer pour une meilleure prévention des effets de l'avancée en âge"* par Françoise Forette, directrice de la Fondation Nationale de Gérontologie.
Renseignements : 04 67 61 94 14.

ECONOMIE

Parc 2000 Objectif : 1200 emplois créés à Montpellier

Conçu pour répondre à la demande des petites entreprises et des artisans en quête de locaux ou de terrains, Parc 2000 rassemble, à la Paillade, sur 7 hectares, dans un site bénéficiant des avantages fiscaux de la zone franche, un Parc d'Activités et un Village d'Entreprises Artisanales et de Services. Avec pour objectif plus de 1200 emplois créés.

Dès janvier 97, dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de la ville et des dispositifs d'aides à l'emploi, une partie du quartier de la Paillade à Montpellier, avait été classée en zone franche urbaine (ZFU). Classement qui offre des avantages fiscaux importants aux entreprises qui s'y implantent (voir encadré). Dès le mois de décembre de la même année, 47 entreprises nouvelles représentant 381 emplois nouveaux étaient installées sur la ZFU. Pour faire face à l'augmentation de la demande, l'opération Parc 2000, d'un type nouveau, approuvé en conseil de district, au mois de mai 2000, propose sur 7 hectares, un parc d'activités, avec des terrains à la vente aménagés et un Village d'Entreprises Artisanales et de Services, avec des ateliers et des bureaux à louer.

Après la pose de la première pierre de l'opération, le 18 décembre 2000, une trentaine de sociétés ont choisi d'acquérir des terrains pour construire leurs propres locaux ou s'installer dans des petits hôtels d'entreprises destinés à la location. 21 entreprises artisanales et de services ont choisi la formule location dans le Village d'Entreprises Artisanales et de Services, soit dans l'immeuble de bureaux, soit dans les ateliers. Aujourd'hui 568 emplois sont concernés et à l'horizon 2003-2004, 469 nouveaux emplois seront créés, soit au total 1037 emplois. Parc 2000 est aussi l'exemple d'un partenariat exemplaire entre Montpellier Agglomération, la Ville de Montpellier et le Département de l'Hérault, qui ont apporté leurs contributions financières, la Chambre des Métiers qui a coopéré pour les études préalables, la mise en place technique et la sélection des projets. Le Pfogramme Local d'Insertion par l'Economique (PLIE) de Montpellier, en liaison avec l'ANPE et la Mission Locale d'Insertion, a aidé à effectuer les recrutements sur la Paillade. C'est la SERM qui a été missionnée par Montpellier Agglomération dans le cadre d'une convention publique d'aménagement sur l'ensemble du projet.

COÛT ET FINANCEMENT :

- Département de l'Hérault : 1 850 000 F
- Ville de Montpellier : 1 857 000 F
- Montpellier Agglomération : 17 145 000 F

LES PRINCIPAUX AVANTAGES DE LA ZONE FRANCHE URBAINE (ZFU)

Les entreprises doivent être installées en ZFU avant le 31 décembre 2001 pour bénéficier des avantages suivants : exonération pendant 5 ans d'impôt sur les Sociétés ou d'impôt sur le revenu au titre des BIC et des BNC ; exonération pendant 5 ans de charges sociales, patronales et des cotisations personnelles pour les artisans et les commerçants ; exonération pendant 5 ans de la taxe professionnelle et de la taxe foncière sur les propriétés bâties ; exonération de certains droits de mutation. A compter du 1er janvier 2002, pour les entreprises installées avant cette date limite, une sortie d'exonération dégressive sur 3 ans est prévue.

L'OBLIGATION DE RECRUTEMENT LOCAL EN CONTRE-PARTIE

En échange de ces avantages fiscaux, les entreprises s'engagent à créer de nouveaux emplois sur la ZFU, en recrutant parmi les habitants de la Paillade.

VISITES GUIDÉES DU MUSÉE FABRE

- Les faïences, les 3 et 26 janvier à 14h 30.
- L'Hôtel de Cabrières - Sabatier d'Espeyran : les 4, 18 et 27 janvier à 14h 30.
- Les chefs-d'œuvre : le 9 janvier à 10h 30 et le 29 janvier à 14h 30.
- Les sculptures : le 12 janvier à 14h 30.
- Les tableaux flamands et hollandais : le 16 janvier à 14h 30
- Exposition Alain Clément / œuvres récentes 1996- 2001 : les 5, 9, 12, 16, 19, 23, 26 et 30 janvier à 14h et les 2, 6 et 9 février à 14h.

Renseignements au 04 67 14 83 00.

CHAUFFAGE MAISON : LES BONS RÉFLEXES

Vous pouvez réduire jusqu'à 25% de vos consommations de chauffage, avec la régulation et la programmation. La régulation joue un rôle important dans la performance énergétique, sans altérer le confort. Il s'agit par exemple de sélectionner la température en fonction de votre mode de vie (pour un meilleur sommeil : 17°C dans les chambres et 22°C dans la salle de bain) et de l'adapter en fonction des périodes d'occupation de votre habitation, voire en prenant en compte les situations inhabituelles (vacances, départ impromptu…). Plus d'infos et conseils : ADEME, 0 810 060 050 (Numéro Azur).

JOURNÉES À LA NEIGE AVEC LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SKI

Le Comité Régional Cévennes-Languedoc de la Fédération Française de Ski organise des "sorties découverte des stations de proximité" ouvertes à tous les Montpelliérains, skieurs ou non. La première d'entre elles est programmée le 26 janvier 2002 et se déroulera à Pyrénées 2000. Au programme, bien sûr, du ski pour celles et ceux qui le souhaitent, mais aussi la visite du "Territoire Lapon" (parc animalier), celle de l'école de dressage des chiens de traineau… La seconde sortie se déroulera quant à elle au cours du week-end des 9 et 10 mars 2002, toujours à Pyrénées 2000. Informations : 06 11 55 02 86.

UN TRAM TRÈS VISITÉ

De nombreuses délégations françaises et étrangères viennent visiter le tramway de l'agglomération de Montpellier. Dernièrement, ce sont des délégations en provenance de Bremen (Allemagne), de Tel-Aviv (Israël), de Reykjavik (Islande), de Charleroi (Belgique) et de Toulon qui sont venues "tester" le tramway montpelliérain.

TAM VOUS FACILITE L'EURO

Jusqu'au 17 février, TaM s'engage à faciliter votre voyage vers l'Euro, en ouvrant 3 points de vente supplémentaires provisoires près des arrêts de correspondances les plus fréquentés : République-Gares, Observatoire et Plan Cabanes et en mettant à votre disposition un bus Eurorelais destiné à aller à votre rencontre dans les quartiers. Des Euroconseillers seront aussi présents sur toutes les lignes pour vous informer sur les modalités de passage à l'Euro.
Renseignements : 04 67 22 87 87 et Internet : www.montpellier-agglo.com/tam.

"PETITE ÉCOLE DU GOÛT"

Agropolis Muséum et Route des Epices Association proposent aux enfants de 7 à 12 ans des ateliers d'éveil ensoriel les mercredis à 10h30, 14h et 15h30 pour éduquer leur goût, les aider à mieux choisir leurs aliments et avoriser ainsi un meilleur équilibre alimentaire.
Prochains ateliers, le 16 janvier (poireau), le 23 janvier (vanille) et le 30 janvier (pomme de terre).
Tél. : 04 67 04 75 00.

UN NOUVEAU LOCAL DES RESTOS DU CŒUR

Les Restaurants du Cœur disposent désormais d'un nouveau local situé dans le quartier de la Pompignane, au 1, rue Marie-Durand. Mis à la disposition des Restos du Cœur par la Ville de Montpellier, ce local d'une superficie de 60 m2 environ comprend notamment une pièce de stockage et une grande pièce de distribution pour les denrées alimentaires. Ce local, qui est le 11e point de distribution des Restos sur Montpellier, assure la distribution des denrées alimentaires les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h à 11h30. Tél. : 04 99 58 18 39. (Siège départemental des Restos du Cœur : 04 67 40 52 37).

Philippe Saurel, la solidarité au quotidien

Adjoint au maire délégué à la Solidarité, vice-président du Centre Communal d'Action Sociale

Philippe Saurel, odontologiste, est un homme de terrain. Il aime la proximité et le prouve. Il est partout où s'exerce la solidarité : dans les structures qui contribuent à améliorer la qualité de la vie de chacun et dans celles qui participent à la reconnaissance des droits des Montpelliérains, qu'ils soient âgés, en situation précaire ou handicapés.

Quel est le rôle du Centre communal d'action sociale ?
Le Centre communal d'action sociale (CCAS) conduit la politique d'action sociale de la ville. Il accueille, informe et oriente les publics en demande. Seul le traitement des dossiers d'aide légale et de RMI demeure de sa compétence obligatoire. C'est ainsi que depuis de nombreuses années, la ville a souhaité aller plus loin et élargir son champ d'action sociale, notamment envers les personnes âgées, les personnes handicapées et les personnes les plus démunies. Nous pourrions citer la mise en place de nombreux établissements comme les résidences-foyers de personnes âgées, le Centre d'hébergement féminin, mais aussi les 14 clubs de quartiers et les 15 000 adhérents, le service de l'Age d'Or, sans oublier l'accueil social, les services d'aide et de maintien à domicile, les aides-ménagères, le service de soins infirmiers ou bien encore la constitution des dossiers de télé-alarme. Enfin, toute une panoplie de services offerts aux Montpelliéraines et Montpelliérains.

Quels sont les moyens dont dispose le Centre communal d'action sociale ?
Le CCAS est un établissement public autonome. C'est la ville de Montpellier qui par sa subvention annuelle abonde son budget. En 2002, il va connaître une augmentation très importante de plus de 10%. Ajoutons à cela, la construction de nos nouveaux locaux, le siège central et l'antenne de la Paillade. Une belle année.

Qu'est-ce que la solidarité pour vous ?
A Montpellier, la solidarité ne s'exprime pas uniquement en terme d'action sociale. Elle s'évalue aussi en offres de services adaptés à la vie quotidienne de nos concitoyens. La solidarité possède une dimension transversale. Qu'il s'agisse de culture, de sport, d'éducation, de santé, d'urbanisme ou de démocratie locale, la solidarité inspire l'action de la ville contre toutes les exclusions et dans le respect des droits de chacun. La solidarité, c'est la volonté active d'adapter les règles de fonctionnement du corps social à la situation des populations les plus fragilisées. Mais la solidarité ne pourrait se mettre en œuvre sans la proximité, la présence sur le terrain, l'écoute et une immense disponibilité.

Les délégations de Philippe Saurel

Il est adjoint au maire délégué :
- à la Solidarité (l'Action sociale, l'Age d'or...),
- à l'Université du Tiers Temps,
- aux relations avec les personnes handicapées,
- aux maisons d'enfants à caractère social,
- aux Conseils d'établissements des résidences-foyers,
- au Conseil d'établissement de la Maison d'Enfants Marie-Caizergues,
- à la lutte contre la pauvreté, contre la précarité et aux conditions d'insertion (Mission Locale d'Insertion (MLI)),
- au Conseil Communal de Prévention de la Délinquance.

Centenaire de Mme Revel à la résidence-foyer Campériols

Le budget primitif de la ville pour 2002 est voté par toute la majorité municipale (48 pour - 13 contre)

Un budget élaboré en concertation avec les conseils de quartier.

Il est le résultat d'un large processus de concertation.

Le budget primitif de la ville de Montpellier pour 2002 a été voté lors de la séance du conseil municipal du 20 décembre 2001
Ce budget qui est le premier du mandat est la traduction financière des actions que la municipalité mènera en 2002. Il est aussi le résultat d'un large processus de concertation.
Les élus municipaux, en premier lieu, ont été associés et ont pu exprimer leur point de vue, notamment lors du débat d'orientations budgétaires. De nombreuses instances, par ailleurs, permettent de recenser les besoins des Montpelliérains et participent, de manière plus ou moins formelle, à l'élaboration budgétaire. La dernière en date a été créée cet été avec la constitution des conseils de quartiers. Elle complète un dispositif de démocratie participative mis en place depuis plus de 10 ans et bien ancré auprès de la population : réunions de quartier, commission Montpellier au quotidien; commissions extra municipales, commission de consultation des usagers du service public, conseils de quartier.
Le budget primitif pour 2002, s'appuie sur des finances solides pour assurer un développement durable. Cette bonne situation financière et les choix stratégiques de ce budget permettent de dégager des marges de manœuvre au bénéfice des Montpelliérains.

- développement des services et équipements de proximité pour tous : + 5% en dépenses de fonctionnement
- effort d'investissement pour le développement et l'emploi : 59,6 M€ (391 MF)
- poursuite modérée du désendettement : - 2,6 M€ (-17 MF)
- réduction du volume global des impôts par une baisse significative de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères : -7.1 M€ (-47 MF)

257 579 740 € EN FONCTIONNEMENT (1 689 612 335 F)

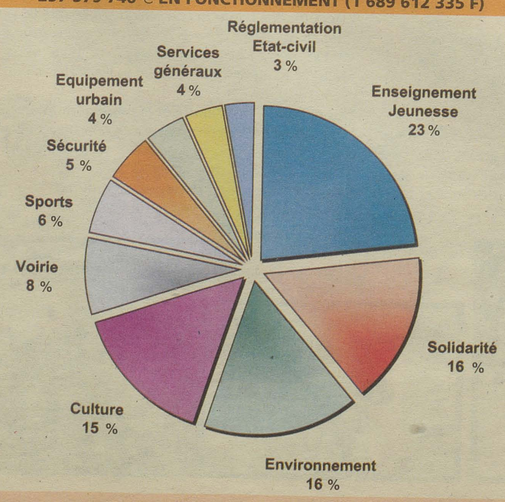

91 976 640 € EN INVESTISSEMENT (603 327 208 F)

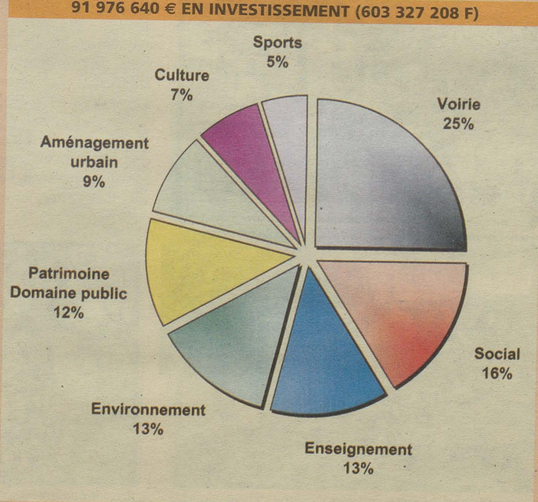

Un budget au service des Montpelliérains.

Ce budget consacre une large part aux services de proximité, pour répondre aux demandes exprimées par les habitants dans les instances de concertation Plus largement, ces projets s'inscrivent dans une politique d'aménagement urbain qui vise à renforcer le dynamisme de la ville.

Logement social

Maisons pour Tous

Nouvelles techniques de l'information

La collecte sélective des déchets

Aménagement des pistes cyclables

LA SOLIDARITÉ, PRIORITÉ DE L'ACTION MUNICIPALE, S'EXPRIME DANS DE NOMBREUX DOMAINES

La ville accompagne le CCAS dans sa lutte contre l'exclusion et dans son action en faveur des personnes les plus démunies (service social aux personnes âgées, politique en faveur des personnes handicapées, ...). En 2002, **la participation de fonctionnement versée au CCAS** augmentera de 14% passant de 6,6 M€ (43,3 MF) à 7,5 M€ (49,2 MF). De plus, une aide d'équipement exceptionnelle de 3 M€ (19,8 MF) sera accordée pour faciliter son installation dans de nouveaux locaux.

L'action en faveur du **logement social** est renforcée: d'une part, les subventions à ACM pour la construction de logements augmentent de 5%. D'autre part, les espaces publics gérés par ACM seront repris par la Ville et réhabilités : des travaux sont prévus sur la voirie, l'éclairage et les espaces verts.

Le réseau des **Maisons pour Tous**, véritables lieux de solidarité et de convivialité, sera complété grâce à l'acquisition du Mas de Costebelle à Port Marianne.

Renforcer la solidarité, c'est aussi réduire la fracture technologique en permettant à tous les Montpelliérains d'accéder aux **nouvelles techniques de l'information** : en 2002, les Maisons pour Tous seront équipées de bornes multimédia et les maternelles viendront rejoindre les élèves des écoles élémentaires, déjà connectés à Internet.

UNE VILLE SOUCIEUSE DE SON ENVIRONNEMENT, PLUS PROPRE, PLUS AGRÉABLE À VIVRE

Espaces verts : 793 000 € (5,2 MF) seront consacrés au total aux **squares et jardins**. Parmi les principales opérations, on peut citer le parc Clemenceau, 305 000 € (2 MF), le parc du Conservatoire dans l'Ecusson et le réaménagement du square du Mas Drevon.

La collecte sélective des déchets sera étendue, ce qui suppose, outre l'augmentation du tonnage collecté dans le cadre du nouveau contrat, l'acquisition de nouveaux conteneurs pour 305 000 € (2 MF).

Dans le cadre de la réflexion sur **l'animal** dans la ville, de nouveaux espaces pour chiens seront aménagés et des distributeurs de sacs pour les déjections canines seront installés.

Montpellier poursuit sa politique de développement des pistes cyclables (123 km en 2001). Pour que le **vélo** tienne une place plus grande encore dans la cité, 457 300 € (3 MF) sont inscrits en 2002 afin d'étendre le réseau.

Brigade équestre

LA SÉCURITÉ, AU CŒUR DE L'ACTION MUNICIPALE

La présence de la police nationale sera renforcée avec l'installation d'un nouveau **commissariat de la police nationale à la jonction Comédie - Esplanade - Triangle**. La ville participe à hauteur de 152 450 € (1 MF) en 2002.

De même la construction du **commissariat de police nationale de Lemasson - Mas Drevon** renforcera la police de proximité.

Pour sa part, la police municipale ouvrira un **poste de police de quartier** avenue Villeneuve d'Angoulême - Croix d'Argent - Sabines.

Les **effectifs de police** augmenteront avec le recrutement de 7 policiers municipaux.

Dans le cadre de la prévention de la délinquance et du vandalisme, de nouvelles **caméras de vidéosurveillance** seront installées dans les quartiers selon les désiderata des conseils de quartiers : 457 350 € (3 MF).

Le secteur de la Mosson sera pris en charge par la **brigade équestre** municipale grâce à de nouveaux moyens.

La **sécurité routière** est également une préoccupation majeure : la mise en circulation d'un véhicule équipé de contrôle-radar et l'installation d'un système de détection de franchissement des feux tricolores devraient renforcer la dissuasion en la matière.

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE LA VIE

Une nouvelle étape dans la démocratie de proximité a été franchie en 2001 avec la constitution des **conseils de quartiers.** Forces de proposition et lieux de réflexion, ces conseils ont des objectifs ambitieux. C'est pourquoi il a été décidé de leur accorder les moyens nécessaires à leur action : les conseils de quartiers disposeront de 1,52 M€ (10 MF) pour répondre aux demandes d'aménagement des habitants, répartis proportionnellement au nombre d'habitants de chacun des sept secteurs.

L'accueil des usagers à la mairie sera simplifié par l'installation d'un gestionnaire d'accueil à l'état civil. De même, des travaux d'accessibilité seront réalisés à la mairie annexe de la Paillade.

Les halles de la Paillade et le marché du plan Cabanes seront rénovés en 2002, et des kiosques seront construits pour les fleuristes sur l'esplanade.

Enfin, dans le cadre des aménagements de quartiers, 960 430 € (6,3 MF) seront consacrés à l'**entretien de la voirie**.

Sécurité routière

UN EFFORT IMPORTANT EN FAVEUR DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA JEUNESSE

De gros investissements ont déjà été effectués en matière de **sécurité** et de mise aux normes dans les écoles : 4,5 M€ (30 MF) de travaux ont été réalisés dans ce domaine entre 1997 et 2001.
L'année 2002 sera consacrée à la **restructuration et à la rénovation des locaux** pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions.

Les crédits de maintenance augmentent de 163% pour atteindre 640 300 € (4,2 MF).

7,3 M€ (48 MF) seront consacrés au **réaménagement de groupes scolaires**, parmi lesquels on peut citer les écoles maternelles Ingrid Bergman (Port Marianne - Les Aubes) et Madeleine Brès (Cévennes), les écoles élémentaires Baudelaire (Cévennes), Balard (Paillade), Léo Malet (Paillade - Celleneuve), Lamartine, Louis Blanc, Jules Simon (centre-ville).

Les restaurants scolaires feront également l'objet de travaux d'amélioration : Simon/Florian, Pasteur, Lamartine, Louis Figuier, Louis Blanc entre autres.

Par ailleurs, **un nouveau groupe scolaire** sera construit à Port Marianne. 1,6 M€ (10,5 MF) sont inscrits pour 2002.

L'accueil **des enfants à l'école dès 2 ans** sera facilité grâce à l'aménagement de nouvelles classes écoles Daudet (Croix d'Argent), Louis Camoens (Aiguelongue), Van Gogh (Paillade).

Dans le cadre du **contrat enfance**, de nouvelles places seront créées dans les crèches et des travaux d'aménagement seront réalisés : Agropolis (Aiguelongue - Hôpitaux-Facultés), Louise Guiraud (Paillade), L'oustal des Caganis (Saint-Martin - Près d'Arènes), Edelweiss (Croix d'Argent - Tastavin), Léonice Poussin (Centre-Ville - Beaux-Arts).
Les **prestations pour les plus grands** sont aussi renforcées : aides aux colonies de vacances, carte "Eté-jeune", stages "Petites vacances", bourse "Initiative-jeunes".

Les halles de la Paillade

Entretien de la voirie

Conseils de quartiers

LOISIRS : SPORT ET CULTURE DANS LES QUARTIERS

La bibliothèque Shakespeare, dans le quartier Petit Bard - Pergola - Clémentville - Celleneuve - Cévennes, viendra compléter le réseau des 4 médiathèques déjà organisé autour de la bibliothèque municipale centrale d'Antigone.

Le théâtre Jean Vilar à la Paillade, ainsi que d'autres bâtiments culturels (bibliothèque Simone de Beauvoir, médiathèques Fellini et JJ Rousseau) feront l'objet de travaux de **réaménagement** afin d'améliorer le service rendu aux habitants.

Des travaux seront également entrepris sur les **terrains de sports et les gymnases** dans les quartiers :
- terrains de sports Astruc (Cévennes), Veyrassi (Hôpitaux-Facultés), St Roch (Paillade - Celleneuve)...
- multisports de la Paillade
- gymnases Jouanique (Cévennes), Achille (Hôpitaux - Facultés),

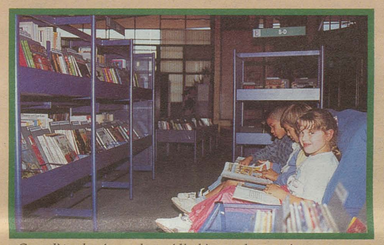
Compléter le réseau des médiathèques de quartier

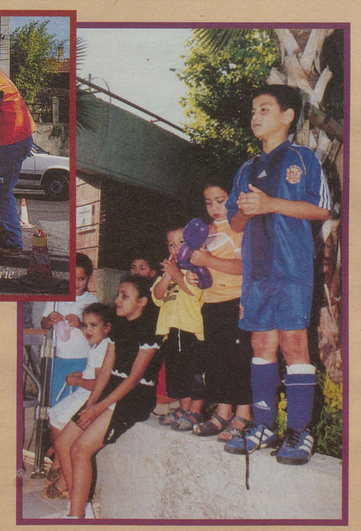

Grammont (Port Marianne)
- boulodrome de Costebelle (Port Marianne - Blaise Pascal)
- construction du gymnase Bessières à Port Marianne - Pompignane - Blaise Pascal.

DES ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS POUR RENFORCER LE DYNAMISME DE LA VILLE ET POUR UN DÉVELOPPEMENT URBAIN HARMONIEUX

Le chantier de rénovation et d'extension du **musée Fabre** va débuter : 2,13 M€ (14 MF) sont prévus en 2002

Des travaux de rénovation et de sécurité sont poursuivis sur l'**opéra-Comédie** : 854 000€ (5,6 MF)

Le **planétarium** sera inauguré en janvier prochain. Equipé des technologies les plus innovantes, il constitue un extraordinaire outil ludique et pédagogique

Le **parc zoologique** s'agrandit avec l'acquisition de nouveaux animaux : 305 000 € (2 MF)

Parmi les opérations d'aménagement urbain, on peut citer : **la liaison inter quartiers Nord** (rues de Nazareth, St Vincent de Paul, Colonel Marchand) : 1,7 M € (11 MF), l'aménagement des **digues du Lez** : 152 000 € (1 MF), la place Pierre Flotte : 1,2 M € (8 MF), les études sur le **futur quartier du "Nouveau St Roch"** :152 000 € (1 MF).

Terrain de sport Veyrassi

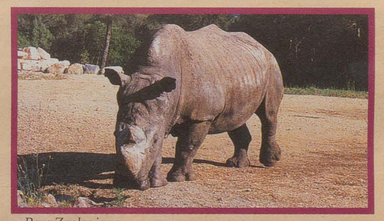
Parc Zoologique

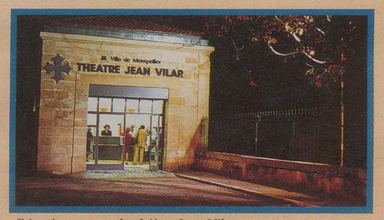

Réaménagement du théâtre Jean Vilar

Les restaurants scolaires

Des finances solides pour un développement durable.

Le tableau de bord financier de la ville

	Montpellier (BP 2002)	Moyenne des grandes villes de France (BP 2001)
1. Dépenses de fonctionnement par habitant	880 €	1 077 €
2. Impôts par habitant	472 €	495 €
3. Recettes de fonctionnement par habitant	1 092 €	1 200 €
4. Dépenses d'équipement brut par habitant	260 € *	278 €
5. Encours de dette par habitant	405 €	1 037 €
6.Dotation globale de fonctionnement par habitant	221 €	231 €
7. Dépenses de personnel / dépenses de fonctionnement	48 %	51,7 %
8. Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	0,91	1,01
9. Dépenses de fonctionnement + remboursement de la dette en capital recettes de fonctionnement	85,2%	98,9%
10. Dépenses d'équipement brut recettes de fonctionnement	21,4%	21,6%
11. Encours de dette / recettes réelles de fonctionnement	0,37	0,83

Le développement de services et d'équipements de proximité est rendu possible par une situation financière solide.
A Montpellier, la gestion mise en place depuis de nombreuses années assure les moyens nécessaires à la réalisation des projets.
L'analyse des ratios publiés au BP 2002 montre que les indicateurs financiers sont excellents et qu'ils garantissent les grands équilibres pour l'avenir.

* ce chiffre intègre les subventions d'équipement

Que retenir de ce tableau de bord ?

Les indicateurs de gestion : pour assurer le bon fonctionnement des services de proximité et prendre en compte les équipements nouveaux, les charges de fonctionnement augmentent de 5%. Mais les économies de gestion déjà réalisées sont telles que les dépenses par habitant à Montpellier restent inférieures à la moyenne nationale 2001. (ratios 1 et 7)
Le volume d'épargne nette confirme d'ailleurs la qualité de cette gestion : Montpellier est la 3e des grandes villes de France pour son niveau d'épargne.

L'investissement : les dépenses d'équipement doivent être complétées par les subventions d'investissement pour avoir une vision globale de l'effort d'investissement. Ceci est d'autant plus nécessaire en 2002 que le volume de subventions en faveur des organismes sociaux (CCAS, ACM) est particulièrement important : 6,2 M€ (40,6 MF). Au total, ces dépenses s'élèveront en 2002 à 59,6 M€ (391 MF).
Cela correspond à un niveau élevé par rapport à la tendance pluriannuelle. Dans un contexte économique difficile, il apparaît en effet essentiel de soutenir l'activité locale pour maintenir l'emploi dans notre région.
Remarque : la comparaison avec la moyenne nationale 2001 est peu significative, le rythme des investissements étant largement déterminé par le cycle électoral.

Les impôts à Montpellier sont inférieurs à la moyenne nationale.
Rappelons que, désormais, la Ville gère les impôts sur les ménages (taxe d'habitation et taxes foncières), tandis que la taxe professionnelle est transférée à la communauté d'agglomération. Cette nouvelle répartition des contributions directes entre la Ville et l'Agglomération rend difficile le suivi des impôts d'une année à l'autre.
En 2002, la fiscalité des 3 taxes suivra l'inflation. Ceci étant, les ratios montrent que le produit des impôts par habitant reste inférieur à la moyenne nationale 2001 (ratio 2).
De plus, le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal, qui est un indicateur de pression fiscale, est nettement inférieur à un à Montpellier (ratio 8). Cela témoigne, là encore, de la modération de la pression fiscale.

L'encours de dette continue à diminuer
L'encours de la dette diminue de -2,1% pour atteindre 404,5 € par habitant (2 653 F/hab). Celui-ci ne représente plus que 37% des recettes de fonctionnement (ratio 11). Parallèlement, grâce à une gestion active des emprunts, les frais financiers diminuent également de 20% en 2002.

Marges de manœuvre : les choix essentiels pour 2002.

En 2002, le conseil municipal a choisi de réaliser des efforts très importants tant en matière de prestations de services à la population qu'en investissement. La situation financière permet cependant une certaine marge de manœuvre et le budget voté le 20 décembre confirme les options présentées lors du débat d'orientations budgétaires en novembre.

L'encours de dette, on l'a vu, a été considérablement réduit au cours des dernières années. Grâce à une politique volontariste de remboursements anticipés et à l'absence de recours à des emprunts nouveaux, la dette par habitant est inférieure de plus de 60% à la moyenne nationale.
Dès lors, il est possible de **ralentir le rythme de désendettement** par rapport aux années antérieures : le montant des remboursements anticipés s'élèvera à 2,6 M €. (17 MF)

Cela permet d'affecter l'essentiel des marges de manœuvre à la **réduction du volume global des impôts**. Comme cela avait été annoncé lors du débat d'orientations budgétaires, la **baisse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères** est l'option la plus solidaire. C'est en effet la seule taxe qui soit payée par l'ensemble des ménages, qu'ils soient propriétaires ou locataires.
Cet allégement de charges fiscales porte sur 7,1 M € (47 MF), soit une baisse de 41% de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

CONSEIL MUNICIPAL — Séance du 20.12.01

1 - Communication des décisions prises depuis la dernière séance du conseil municipal.

2 - Informations de M. le Député-Maire.

3 - Vœu de soutien aux étudiants internes en médecine pour l'amélioration de leurs conditions de travail et de formation en vue de garantir la qualité des soins et la sécurité des patients.

4 - Désignations des représentants de la ville à l'association de l'orchestre et de l'opéra national de Montpellier.

5 - Election du représentant de la ville au Conseil Départemental d'Insertion RMI.

6 - Affaire retirée.

7 - Avenant n°1 au marché n°0588.1290, concernant le transfert de la société Maulde&Renou (titulaire du marché d'impression du journal "Montpellier Tipiop") à la S.A. Actis.

8 - Marché négocié avec la S.A. Gazettes Associées

9 - Demande de subvention auprès de la DRAC pour une exposition prévue en mai/juin 2002 dans les locaux de la bibliothèque centrale, des œuvres du peintre et écrivain André-Pierre Arnal.

10 - Acceptation du contrat de dépôt d'œuvres provisoire et gratuit de 13 sculptures réalisées par l'artiste britannique Lynn Chadwick (né en 1914) au Musée Fabre.

11 - Acceptation du don proposé par les Amis du Musée Fabre, d'un tableau de Vincent Bioulès "Tombeau d'Aix en Provence", destiné au fonds du Musée Fabre.

12 - Convention Département de l'Hérault/Ville de Montpellier pour l'autorisation temporaire d'occupation du domaine communal par la classe relais du CES Font-carrade.

13 - Autorisation de l'opération de rénovation de l'école élémentaire Baudelaire (Les Pins), lancement d'un appel d'offres pour la réalisation de l'opération, et demande de subventions.

14 - Autorisation des travaux d'extension de l'école maternelle Ingrid Bergman (Jean Moulin), lancement d'appel d'offres, et demande de subventions.

15 - Autorisation des travaux de réhabilitation de l'école Alphonse Daudet, lancement d'appel d'offres, demande de subventions.

16 - Autorisation de création d'une nouvelle salle de psychomotricité à l'école maternelle Luis de Camoens, demande de subventions.

17 - Autorisation de création d'une classe passerelle à l'école maternelle Van Gogh (Oxford), destinée à la scolarisation des enfants de 2 à 3 ans, lancement d'appel d'offres, et demande de subvention.

18 - Conventionnement de deux Centres de Loisirs (Maison pour Tous Voltaire et Maison pour Tous François Villon) par la régie des Maisons Pour Tous.

19 - Adhésion de la Ville de Montpellier au "Réseau français des villes éducatrices" investies dans une démarche éducative locale dépassant le domaine strictement scolaire.

20 - Réfection de l'aire de jeu en gazon synthétique du terrain annexe n°1 au complexe sportif de la Mosson, lancement d'appel d'offres, demande de subventions.

21 - Création d'un espace multi-sports au Centre Nautique de la Paillade, lancement d'appel d'offres, demande de subvention.

22 - Dépôt de permis de construire et demande de subventions pour la construction de vestiaires aux terrains de grands jeux n°7 et n°8 du complexe sportif de Grammont (quartier Port Marianne).

23 - Mise en appel d'offres ouvert en lots séparés, dépôt de permis de construire et demande de subventions pour la création du gymnase Mireille Bessiere, rue Louis Lépine.

24 - Modification du protocole d'accord concernant l'utilisation des installations sportives de la ville par les élèves des collèges (le Conseil Général souhaitant pour simplifier les opérations que la facturation lui soit adressée directement pour qu'il en assure le règlement).

25 - Modification du tableau des effectifs du personnel municipal.

26 à 28 - En raison de la prochaine ouverture du Planétarium Galilée : recrutement de personnel.

29 - Décisions modificative n°3 concernant l'exercice 2001 du budget général et budget annexe de l'eau de la ville de Montpellier.

30 - Côtes irrecouvrables 2001.

31 - Informations sur l'exécution des marchés.

32 - Gestion de la dette : opérations de couverture de risques

33 - Attribution de subventions

34 - Budget primitif de la ville de Montpellier, exercice 2002 ; Budget général et budget annexe de l'eau pour 2002.

35 - Bilan de clôture du mandat ville/SERM concernant l'aménagement de la place Dionysos.

36 - Travaux du Parking Gambetta : TAM sollicite de la Ville, en application de l'article L 224-2 (2°) du Code Général des Collectivités Territoriales, la mise en place d'une compensation tarifaire à hauteur du financement des travaux de remise en état et des pertes d'exploitation occasionnées.

37 - Tarifs des séances du planétarium Galilée (ex : tarif séance tout public : 6 Euros)

38 - Transmission universelle du patrimoine de la SAEM C.E.E.I. Cap Alpha à la Communauté d'Agglomération.

39 - 40 - Garanties de la ville : à la Société Héraultaise d'Economie Mixte de Construction pour un emprunt PLA-I destiné à la construction d'un logement sur un total de 18 et pour un emprunt de 7.000.000 francs destiné à la construction de 17 logements sur un total de 18 d'un immeuble dénommé "Résidence de la Portalière" , située rue de la Portalière des Masques.

41 à 43 - Garantie de la ville : à la Société d'HLM Nouveau Logis Méridional pour un emprunt de 2.300.399 francs destiné à la construction de 9 logements individuels sur 10, pour un emprunt foncier de 1.110.137 francs destiné à l'acquisition foncière pour 10 logements, et pour un emprunt PLA de 419.393 francs destiné à la construction d'un logement individuel sur un total de 10 logements à la Résidence Puech d'Argent sise rue Gustave Flaubert.

44 - 45 - Centrale d'achats : Acquisition par la société Galerie du Peyrou du mobilier de l'ancienne Bibliothèque Municipale et des anciennes Archives Municipales.

46 - Prise en considération du périmètre d'étude institué par l'agglomération au titre de l'article L.111.10 du code de l'urbanisme, relatif au programme de la deuxième ligne de tramway de l'agglomération de Montpellier.

47 - 49 - Domaine Bonnier de la Mosson - Programme 2001 : Election des représentants du Conseil Municipal suite à la modification de la Commission jury des travaux et étude préalable de définition ; avenant n°2 au marché de maîtrise d'oeuvre, avenant pour le logement du concierge et avenant pour le corps central ; marché d'étude préalable en vue de la définition des dispositions anciennes du château - essai de restitution en distribution et volume.

50 - Approbation pour le déclassement du domaine public communal sur la section de la rue de la Cavalade comprise dans le périmètre de la Zac Port-Marianne - Hippocrate.

51 - Mandat d'études Ville/SERM, visant à la réalisation des études de définition des infrastructures primaires du secteur Sud de Port Marianne.

52 - Mandat Ville/SERM visant à la réalisation d'une conduite primaire d'eau potable de diamètre 700 mm depuis la place d'Odysseum jusqu'à la place de Madrid, suivant les boulevards Pénélope et Télémaque.

53 - Vœu pour la dénomination "Montpellier Saint-Roch" de la gare SNCF voyageurs, et de la dénomination "Nouveau Saint-Roch" pour le quartier à aménager entre le pont de Sète et le pont Leyris.

54 - Objectifs et modalités de la concertation concernant les travaux de voirie de la rue de Nazareth.

55 - Convention tripartite Ville/Département/SERM pour la création d'un carrefour à feux situé à la ZAC de Malbosc.

56 - Agrément de candidature de l'Université Paul Valéry (Montpellier III) pour l'achat d'un lot dans la ZAC Saint-Charles.

57 à 59 - ZAC Parc 2000 : Agrément de candidature de la société "Les Fauvettes" concernant l'opération d'aménagement en zone franche urbaine de la Paillade ; agrément de candidature de la Société SO.ME.REV ; Agrément de candidature de la Société LB 2000.

60 - Proposition d'acquisition totale du mas de Costebelle, situé 842, rue de la Vieille Poste.

61 - Vente à la communauté d'agglomération du lot correspondant au 6e étage de la Maison des Syndicats.

62 - Vente de la ville à la SERM d'un terrain situé rue du Mas de Carbonnier.

63 - Demande de déclaration d'utilité publique pour l'extension du groupe scolaire du Mas de Bagnères.

64 - Convention Ville/ACM pour la réalisation d'un commissariat de police de proximité situé dans le quartier du Lemasson, boulevard Pedro de Luna.

65 - Permis de démolir sur une propriété cadastrée SC 41, pour la réalisation d'un aménagement hydraulique de la Lironde, et de la transparence Lez-Lironde.

66 - Vente à la Communauté d'agglomération de la parcelle BW n°47, sise sur la commune de Lattes, dans le cadre du projet de modernisation et d'extension de la station d'épuration de la Céreirède et la création d'un émissaire de rejet en mer.

67 - Demande de subventions concernant la construction d'un réseau haut débit "Pegase" sur la commune de Montpellier.

68 - Convention Ville/Orange France pour l'implantation sur l'immeuble de la maison du travail et des syndicats, d'un relais radiotéléphone.

69 - Dénomination "rue des Demoiselles" d'une voie privée située dans le lotissement "les jardins de Cordoué" (quartier les Cévennes).

70 - Appel d'offres pour le marché de nettoiement des espaces verts fermés et des cimetières.

71 - Eau-Assainissement : rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement. Présentation du rapport annuel 2000 du service de l'assainissement de la Communauté d'agglomération de Montpellier.

72 - Tarifs concernant les emplacements à la foire artisanale "Antigone de l'Artisanat".

73 - Conventions d'indemnisation des frais de déplacement des commerçants du Peyrou vers les Halles Castellane.

74 - Tarifs applicables pour le mois de décembre 2001 dans les halles Castellane

75 - Exonérations de loyers concernant un étal du marché du Peyrou, faisant suite à une cessation d'activité pour raisons de santé.

76 - Affaires commerciales : demandes de dérogations au repos dominical accordé pour certaines entreprises dans le cadre du passage à l'euro.

77 - Construction d'une nouvelle tranche au colombarium du cimetière Saint-Etienne.

78 - Tarifs des bâtis de caveaux dans le secteur neuf du cimetière Saint-Etienne, à compter du 1er janvier 2002.

79 - Reconnaissance légale de la congrégation bouddhiste Kagyu - Rintchen Tchen Ling.

80 - Arrêté préfectoral portant délimitation des zones à risque d'exposition au plomb.

PREMIÈRE SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

66 élèves, élus jeunes conseillers municipaux en novembre dernier par près de 480 électeurs des écoles élémentaires des quartiers Croix d'Argent, La Paillade, Les Cévennes, Montpellier Centre et Hôpitaux Facultés ont été officialisés dans leurs nouvelles fonctions lors de la première séance plénière, le 18 décembre. Les conseillers ont ainsi pu exposer devant le Conseil municipal adulte, l'Inspecteur d'Académie, les directeurs d'écoles et des parents d'élèves, leurs projets et actions à mener durant l'année scolaire.

JEUX D'ÉCHECS GÉANTS SUR L'ESPLANADE

Un ensemble de jeux d'échecs a été réalisé sur le site du jardin du Champ de Mars aux abords du Kiosque Bosc. Il comprend : un jeu d'échec de 3,20 m sur 3,20 m peint sur le sol avec des pièces de 40 cm de hauteur et 4 tables en bois massif avec sièges incorporés et échiquiers incrustés dans le bois. Cet aménagement a été étudié et implanté par la Ville, avec la participation de la Fédération française d'échecs, la ligue Languedoc-Roussillon d'échecs et les clubs de Montpellier : Echiquier européen Montpellier et Association Montpellier échec.
Une animation sera organisée régulièrement par les clubs d'échecs.

ANIMATIONS DE LA MAISON DE L'ENVIRONNEMENT CHARLES-FLAHAULT

• "Le merle noir : oiseaux des forêts, oiseaux des ville", conférence par Paul Insenmann, chercheur au CNRS, le 15 janvier à 18h30. Tél. GRIVE : 04 67 79 10 43.
• "Le chauffage domestique individuel au bois", conférence proposée par Habitat écologique, le 17 janvier à 19h. Renseignements au 04 67 59 11 04.
• "Quand les oiseaux font chanter les couleurs", expositions photo de Alain Jouffray, du 7 au 25 janvier. Tél. GRIVE : 04 67 79 10 43.
• Atelier "fruits", avec l'Age d'Or, le 24 janvier à 14h30 au club Cavalerie. Renseignements au 04 67 14 57 95
• "A la découverte des oiseaux marins", avec Patrice Cramm, rendez-vous le 27 janvier à 8h sur le parking de l'Université des Sciences et Techniques du Languedoc. Tél. GRIVE : 04 67 79 10 43.

le ciel est au planétarium

Après le Multiplexe, le restaurant "Route 66" et la patinoire Végapolis, le planétarium Galilée ouvre fin janvier dans le quartier Port Marianne - Odysseum. Construit par la Ville, conçu pour le plaisir et la connaissance, doté des technologies les plus modernes, il a tout pour nous mettre des étoiles plein les yeux. Les restaurants Mac Coy Saloon, Bodega - Bodega, Quick et les Trois Brasseurs suivront à l'automne 2002.

Découvrir le système solaire et ses planètes, admirer les étoiles les plus lointaines, s'étourdir à travers des voyages intergalactiques, observer le ciel tel qu'il était à l'époque d'Ulysse ou tel qu'il sera dans plusieurs siècles... Tout cela, et bien d'autres choses encore (comme, par exemple, la découverte en images de différents domaines de la science ou de la technologie tels que la physique, la chimie, la biologie, l'architecture ou les sciences spatiales...), sera possible grâce au planétarium Galilée dont l'inauguration aura lieu le 26 janvier 2002.
Construit par la Ville (mandataire : Serm) sur Port Marianne – Odysseum, à proximité immédiate de la patinoire Végapolis et du multiplexe Gaumont, le planétarium Galilée (architectes : A. Daronian et B. Gayet) est un équipement original et unique qui propose une combinaison innovante entre salle de cinéma, musée des sciences et temple du multimédia.

DOTÉ DES TECHNOLOGIES LES PLUS AVANCÉES

Equipé du matériel numérique le plus moderne, le planétarium Galilée projettera ses " voyageurs " au-delà de l'image assez classique et académique que véhiculent la plupart des autres planétariums.
Le simulateur astronomique Digistar II, dont il n'existe à l'heure actuelle que trois autres exemplaires en France (Cité de l'Espace à Toulouse, planétariums de Vaulx en Velin et de Plemeur – Bodou), offre une qualité extraordinaire de projection et de multiples possibilités d'exploration dans l'espace et le temps. Doté de capacités très évolutives, il permet par exemple de modéliser des étoiles, ce qui rend possible la représentation du ciel à différentes époques, mais il peut aussi simuler des événements dans bien d'autres domaines que l'astronomie. Il permet ainsi la projection de n'importe quel ensemble de traits et de points et, par exemple, la représentation de bases de données sur l'architecture, la chimie, l'espace, les mathématiques, l'électronique, l'art, les télécommunications... Grâce à ses nombreuses possibilités d'animation d'images projetées, ce matériel permet d'ajouter aux séances une dimension spectaculaire et ludique tout à fait appréciable pour les spectateurs.
Le système de diffusion d'images vidéo Star Rider, associé au Digistar, permet quant à lui d'obtenir une animation vidéo " pleine voûte " de haute résolution et ajoute au dispositif tout l'intérêt de la réalité virtuelle. Un dispositif qui pourra amener les spectateurs à vivre des situations palpitantes du point de vue de la vulgarisation de l'astronomie où seule l'imagination limite les simulations.
La diffusion de l'image est assurée par un groupe de six vidéo-projecteurs (piloté, pour chacun d'entre eux, par un ordinateur) dont les images projetées sont reliées entre elles par la technique du " soft-edge " afin de ne former qu'une seule image, en masquant complètement les zones de recouvrement.

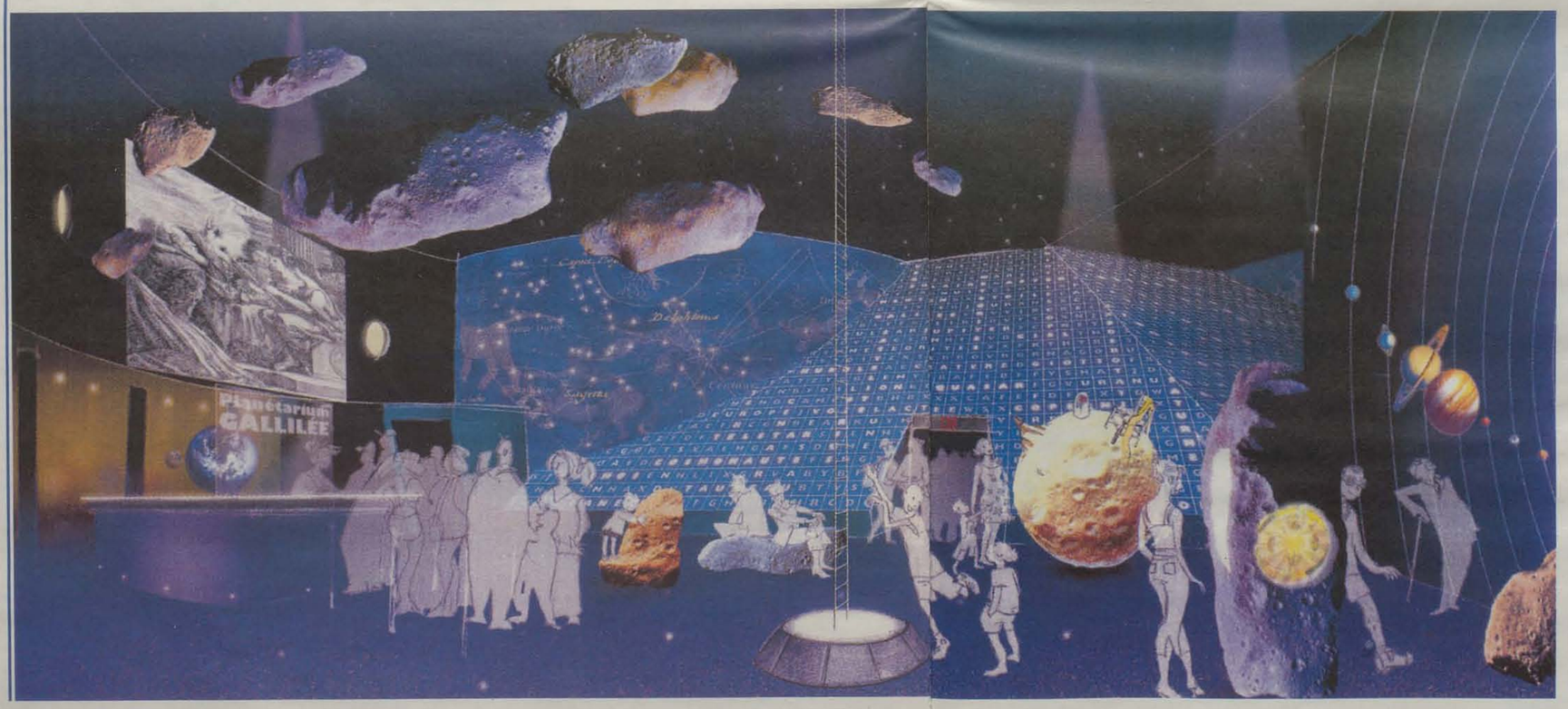

en spectacle Galilée à Odysseum

Avec son dôme-écran de 15 mètres de diamètre, le planétarium Galilée, équipé de ce matériel dernier cri, sera le premier planétarium de type immersif doté de la technologie vidéo numérique 3D pleine voûte en Europe .

UNE INVITATION À VOYAGER DANS L'UNIVERS

Dès l'entrée dans le hall du planétarium, le visiteur découvre une scénographie à la fois ludique, poétique et informative (concepteur : Henri Rouvière) qui lui présente la grande scène de l'univers, prélude au voyage promis dans la salle de projection : système solaire et ses planètes, mots croisés géants, échelle de Lune, constellations du Monde... Avant d'accéder à la salle de projection et de prendre place dans l'un de ses 152 sièges, le " voyageur " passe par le " sas d'embarquement " dans lequel ses yeux vont progressivement s'accoutumer à l'obscurité. Ensuite, place à la séance proprement dite avec des contenus adaptés aux publics concernés. Séances de 45 minutes articulées autour d'un spectacle de 20 à 25 minutes en moyenne complété par une animation en direct pour les séances tous publics et séances scolaires d'une heure adaptées à différents programmes : début primaire, fin primaire / début collège et fin collège / lycée.

Une programmation originale

Dès son ouverture, le planétarium Galilée développera une programmation originale basée sur la création d'une série de spectacles alliant un thème grand public et des sujets astronomiques. La première série, intitulée " Entre ciel et mer ", sera consacrée au ciel des marins et des grands navigateurs. Mais les premiers " voyageurs " de Galilée pourront aussi découvrir " L'aveugle aux yeux d'étoiles ", un spectacle destiné aux enfants à partir de 6 ans ou " Lointaines galaxies ", spectacle tous publics, voyage vertigineux derrière les étoiles de la voûte céleste où se cachent des milliards de galaxies, riches de milliards d'étoiles.

Galilée pratique

Horaires

• Séances tous publics :
14h - 19h les mercredis, samedis et dimanches -
19h30 - 22h vendredis et samedis
• Séances scolaires
(ou groupes sur réservation) :
9h - 12h les mardis, mercredis, jeudis et vendredis
14h - 19h mardis, jeudis et vendredis

• Séances tous publics en période de vacances scolaires :
14h - 19h les mardis, mercredis, jeudis, vendredis, samedis et dimanches
19h30 - 22h vendredis et samedis

Tarifs

• Séance tous publics : 6 € (39,36 F)
• Tarif réduit : 5 € (32,80 F)
• Séance scolaire : 3 € (19,68 F)
• Tarif scolaire réduit : 2 € (13,12 F), tarif applicable aux écoliers montpelliérains et aux collégiens héraultais
• Tarif de groupe : 5 € (32,80F) pour plus de 20 personnes + un accompagnateur gratuit

Galileo Galilée "Et pourtant, elle tourne..."

Né à Pise le 15 février 1564 et mort à Florence le 8 janvier 1642, Galilée fut un pionnier des mathématiques appliquées, de la physique et de l'astronomie.
Il découvrit la loi de l'isochronisme des petites oscillations du pendule, les lois de la chute des corps, énonça le principe d'inertie et la loi de la composition des vitesses. Il construisit l'un des premiers microscopes et réalisa en 1609 la lunette qui porte son nom, grâce à laquelle il découvrit les taches du Soleil, le relief de la Lune, les satellites de Jupiter et les phases de Vénus.
Pointant sa lunette sur Vénus, il observa des phases, comme celles de la Lune, et des variations de sa taille apparente. Ainsi, il n'eut aucun doute : la planète tournait bien autour du Soleil et se déplaçait par rapport à la Terre...
Rallié au système du monde proposé par Copernic, mais que la cour de Rome dénonçait comme hérétique, Galilée, sommé de ne plus professer, s'inclina... Mais, revenu à Florence, il publia en 1632 toutes les preuves de l'exactitude du système. Il dut alors abjurer devant l'inquisition en 1633.
Ce sont les Montpelliéraines et les Montpelliérains, interrogés au cours de l'année 2000, qui ont choisi de baptiser le planétarium du nom de Galilée.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE EN CHIFFRES

Sur les 38 000 inscrits au réseau des bibliothèques et médiathèques de la ville, 21 000 sont inscrits à la bibliothèque municipale centrale d'Antigone. Comparativement, ces lecteurs étaient au nombre de 3 500 à l'ancienne bibliothèque de l'Esplanade. Le nombre d'abonnés a ainsi été multiplié par 6 en un an de fonctionnement. Renseignements, inscriptions, tél. : 04 67 34 87 00.

UN ESPACE CHIENS AU PARC AIGUELONGUE

Le premier "espace chiens libres", une aire de 2 000 m² mitoyenne du parc de l'Aiguelongue et entièrement clôturé, vient d'être mis en service. Plantée de bosquets sur la périphérie, cette prairie permettra l'évolution libre des chiens. En contrepartie, le parc situé de l'autre côté de la rue Jean-Thuile leur est dorénavant interdit. Des distributeurs de sacs plastiques adaptés vont aussi être mis à la disposition du public dans de nombreux endroits de la ville.

PROGRAMME DU CINÉ-CLUB JEAN-VIGO

Une séance peu ordinaire est proposée la 10 janvier. Au programme : actualités cinématographiques, court métrage, dessin animé et après un entracte musical : "Le soleil brille pour tout le monde", un film de John Ford de 1953. Le 24 janvier : projection de "Alphaville", film de Jean-luc Godard de 1965. Séances à 20h30 au Centre Rabelais.
Tél. : 04 99 13 73 73.

LES CLASSES MATERNELLES À L'ORCHESTRE

L'objectif de ces animations est d'éveiller les enfants au plaisir musical tout en les mettant en contact avec les instruments de l'orchestre et ceux qui en jouent. Après avoir découvert les musiciens individuellement et avoir touché les instruments des différentes familles : cordes, bois, cuivres, percussions, ils assistent à un concert salle Pasteur en fin d'année qui leur permet de découvrir ce qu'un chef d'orchestre obtient lorsqu'il dirige tous ces musiciens rassemblés. Ils sont ainsi mieux préparés à venir l'année suivante assister aux concerts éducatifs donnés pour les enfants des écoles élémentaires.

Calendrier des manifestations sportives

5 janvier
Football : MHSC/Lille, 20h, stade de la Mosson - Mondial 98

6 janvier
Rugby : MRC/Tarbes, 15h, stade de Sabathé
Cross : 10e cross de la Fraternité organisé par l'Entente Montpellier Athlétisme, à partir de 10h, Grammont
Futsal : tournoi de la Police Nationale, à partir de 9h, gymnase Marcel Cerdan
Basket : Montpellier Paillade Basket/Hyères Toulon, 16h30, palais des sports Pierre de Coubertin.

13 janvier
Equitation : concours 5e catégorie, centre équestre de Grammont.

19 janvier
Basket : Montpellier Paillade Basket/Antibes, 20h, palais des sports Pierre de Coubertin.

19 - 20 janvier
Kyudo : stages de tir à l'arc par l'AS Languedocienne de Kyudo, à partir de 12h, gymnase Ramel.

20 janvier
Rugby : MRC/Aurillac, 15h, stade de Sabathé.

26 janvier
Football : MHSC/Auxerre, 20h, stade de la Mosson - Mondial 98
Volley-ball : Montpellier Volley/Ajaccio, 20h, palais des sports René Bougnol.

30 janvier
Volley-ball : 1/2 de finale de la Coupe de France, 20h, palais des sports René Bougnol.

2 février
Football : MHSC/Paris SG, 20h, stade de la Mosson - Mondial 98
Sport Boules : Montpellier/Montélimar, à partir de 12h, boulodrome A. Perrier
Volley-ball : tournoi de volley des sourds, 9h, gymnase Marcel Cerdan.

3 février
Aïkido : stages de perfectionnement de l'Aïkido Montpellier, à partir de 9h, palais des sports René Bougnol.

8 - 10 février
Handball : MHB, Coupe de la Ligue, palais des sports René Bougnol.

9 février
Volley-ball : Montpellier Volley/Cannes, 20h, palais des sports René Bougnol
Basket : Montpellier Paillade Basket/ASVEL, 20h, palais des sports Pierre de Coubertin
Volley-ball : tournoi du Volley Loisirs Antigone, 13h30, gymnase d'Olympie.

10 février
Rugby : MRC/Metro RCF, 15h, stade Sabathé
Futsal : Challenge "Nicolas Musicco" de l'ASC Mas Prunet, à partir de 9h, gymnase Marcel Cerdan
Equitation : concours 5e catégorie, centre équestre de Grammont.

12 février
Tennis de table (masculin) : Montpellier Tennis de Table/Metz, 19h30, gymnase Alain Achille.

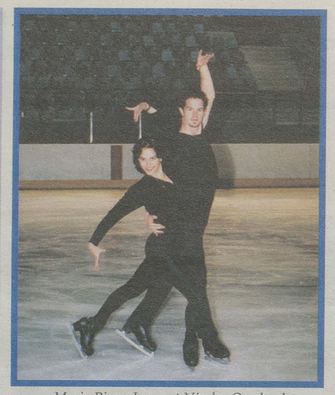

Marie-Pierre Leray et Nicolas Osseland, vice-champions de France

SPORTS DE GLACE

Montpellier Patinage, objectif compétition au plus haut niveau

Le nouveau club Montpellier Patinage a été créé au mois de mai dernier. Fort d'une centaine de licenciés, il affiche des objectifs ambitieux.

Créé au mois de mai 2001, le nouveau club Montpellier Patinage présidé par Louis Avinens a commencé à fonctionner à plein régime à la rentrée 2001. Disposant de créneaux horaires à la patinoire Végapolis, il compte à l'heure actuelle une centaine d'élèves qui pratiquent le patinage artistique, la danse sur glace ou le patinage synchronisé, encadrés par deux entraîneurs : Sylvain Privé, entraîneur principal, et Bérangère Nan-Privé qui s'occupe plus particulièrement de la section danse.
Sur le plan des résultats sportifs, le club - qui dans ce domaine aussi a démarré très fort - compte dans ses rangs un couple qui patine dans l'équipe de France de patinage artistique. Les deux patineurs, Marie-Pierre Leray et Nicolas Osseland, sont montés sur la seconde marche du podium lors des championnats de France de patinage artistique qui se sont déroulés à Grenoble au mois de décembre dernier, ajoutant ainsi un titre de vice-champions de France à leur palmarès. Prochaine étape probable pour eux, les championnats d'Europe auxquels ils devraient participer au mois de février prochain.
Le club, qui met en ce moment en place des programmes pour les patineurs qui souhaitent faire de la compétition travaille également à la création d'une section à horaires aménagés pour de jeunes patineurs scolarisés. Une section qui pourrait voir le jour l'année prochaine et qui marquerait une nouvelle avancée du club et de ses patineurs vers le plus haut niveau.

Montpellier Patinage, permanences à la patinoire Végapolis le lundi de 17h à 19h, le mercredi de 18h30 à 20h30, le jeudi de 17h30 à 19h et le vendredi de 18h30 à 19h30. Renseignements : 06 13 54 43 62.

Montpellier Hockey Club, n°1 en Languedoc-Roussillon

1er club de hockey du Languedoc-Roussillon en termes de résultats sportifs et en nombre de licenciés, le Montpellier Hockey Club mise sur la jeunesse et sur le long terme. Objectif : faire du Montpellier Hockey l'un des grands clubs du Sud de la France.

Deux écoles de hockey ouvertes aux plus jeunes, deux équipes loisirs, des équipes engagées dans les catégories moustiques, poussins, benjamins, minimes, cadets, juniors (Elite) et seniors (Nationale 3), une équipe féminine qui vient de décrocher son ticket d'entrée dans l'élite... Créé depuis plus de trente ans, le Montpellier Hockey Club -présidé depuis 5 ans par M. Riédel- connaît une très forte croissance, tant au niveau des résultats sportifs que du nombre de licenciés, 300 à l'heure actuelle, parmi lesquels les enfants et les jeunes occupent une place prépondérante. Très fortement engagé dans une politique de formation qui s'adresse plus particulièrement aux jeunes, le Montpellier Hockey Club a mis en place dès cette année son projet de section à horaires aménagés en partenariat avec le lycée Mermoz. Un projet que le club souhaite développer dans les années à venir pour favoriser la pratique du hockey par les jeunes Montpelliérains. Le club s'investit également dans la préparation de la création d'un pôle universitaire pour développer la formation au haut niveau à Montpellier. Ce pôle, qui concernerait dans un premier temps le hockey féminin, fonctionnerait en partenariat avec le pôle de formation de Font-Romeu. D'ores et déjà, le club dispose de l'accord de toutes les instances concernées par la création de cette structure qui permettrait, à terme, d'installer à Montpellier le volet professionnel de la formation des joueurs de hockey.
Informations,
Montpellier Hockey Club : 04 67 65 87 20.

Les jeunes de l'école de Hockey

RÉUNIS EN UNE SEULE ASSOCIATION, L'OPÉRA ET L'ORCHESTRE NATIONAL DE MONTPELLIER VONT MAINTENANT TRAVAILLER DE CONCERT

En avant la musique !

Avec la fusion de l'Opéra et de l'Orchestre, la politique musicale de la ville va gagner en cohérence et en harmonie. Désormais, une seule structure, une seule programmation et une dynamique nouvelle d'ouverture et de sensibilisation à la musique pour tous les publics.

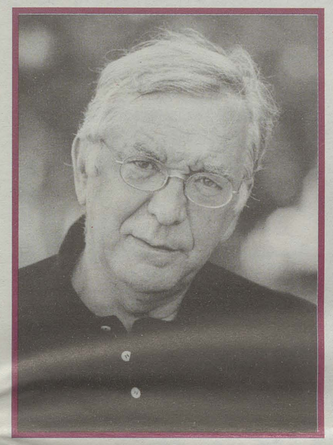

Trois questions à René Koering, compositeur, surintendant de la Musique à Montpellier, directeur artistique du Festival de Radio-France et Montpellier et directeur de la musique à Radio-France

Pourquoi avoir souhaité regrouper l'Opéra et l'Orchestre ?
L'idée de fusion est venue du désir de mener un projet artistique commun et cohérent sur la ville. L'Opéra comme l'Orchestre ont une mission différente, mais complémentaire. Tous les deux ont acquis, séparément mais parallèlement, une maturité et une reconnaissance de leur excellence. L'Orchestre est devenu national en janvier 2001 et l'Opéra le sera cette année. C'est une consécration pour tous les deux, mais aussi pour la ville. L'effet de synergie qui en découle, allié à cette fusion va permettre de dynamiser notre action musicale, d'intensifier nos projets artistiques et, qui plus est, d'assurer une utilisation plus rationnelle de nos moyens financiers.

Comment allez-vous coordonner l'action musicale des deux structures ?
Il y a maintenant une cohérence au niveau de l'organisation. Christoph Seuferlé a été nommé directeur délégué aux Opéras et Philippe Grison, directeur délégué à l'orchestre. Je dirige et coordonne l'ensemble, en liaison avec les deux directeurs, pour qu'il puisse y avoir une même logique entre les deux "maisons". Nous allons ainsi améliorer le service offert au public et mettre en place une guichetterie unique au Corum et à l'Opéra. Nous présenterons aussi en 2003 une affiche commune à l'année, de janvier à décembre et non plus une saison à cheval sur deux années, 2002 étant à ce titre une année transitoire. Enfin, avec les différentes salles de spectacles et de concerts dont nous disposons maintenant à l'Opéra et au Corum, il nous est possible de jouer sur les registres et les lieux et d'établir une programmation plus équilibrée et plus souple : l'Opéra par exemple est idéal pour la musique baroque, tandis que le Corum se prête davantage aux concerts symphoniques.

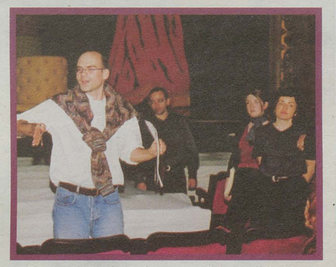

Christoph Seuferlé, directeur délégué à l'Opéra

Quels vont être les temps forts de cette nouvelle année musicale ?
Les saisons de l'Opéra et de l'Orchestre vont être particulièrement riches, attrayantes et captivantes, autant par la qualité et la diversité des œuvres, que par les styles proposés : un mélange d'ouvrages de répertoires, de partitions peu connues, de chefs-d'œuvre anciens redécouverts et de créations récentes. Cette programmation va enchanter tous les amoureux de baroque, de lyrique et de concerts symphoniques. Mais tous les mélomanes qui s'ignorent et tous ceux qui pensent que la musique classique est réservée à une certaine élite ne seront pas en reste. Nous allons cette année intensifier les actions de sensibilisation mises en place depuis plus de 12 ans, en facilitant l'accès de tous les publics à la musique, par toute une gamme de tarifs et d'abonnements, mais également et surtout, en allant au devant des publics: par des opérations découvertes et portes ouvertes au Corum et à l'Opéra et par des actions décentralisées auprès des jeunes et moins jeunes, directement dans les écoles, les collèges et les lycées, mais aussi dans les quartiers et les Maisons pour tous.

Philippe Grison, directeur délégué à l'Orchestre

Les concerts éducatifs, exemples des nombreuses actions mises en place par l'Opéra et l'Orchestre pour tous les jeunes publics, permettent chaque année à plus de 12 000 enfants des écoles de découvrir la musique

CLASS'OPÉRA POUR PÉNÉTRER DANS LES COULISSES

Chaque année, des actions pédagogiques mises en place par les Opéras de Montpellier permettent à plusieurs milliers de jeunes de découvrir tous les rouages d'une maison d'opéra : le spectacle, les métiers qui le font, techniques et artistiques et toutes les étapes nécessaires à la création d'une œuvre.

YANNICK JAULIN À JEAN VILAR

Une seule représentation pour le spectacle exceptionnel écrit et interprété par Yannick Jaulin : "A 42 ans, Yannick Jaulin est devenu un artiste accompli, accueilli sur toutes les scènes de l'Hexagone. Sa dernière création "J'ai pas fermé l'œil de la nuit", qui traite avec une rare justesse de la mort, sans tabou ni complaisance mais avec une tendre dérision qui habite chaque instant de sa vie, est considérée par beaucoup comme l'un des plus beaux spectacles à voir en ce moment en France." (Eric Fourreau, Télérama, le 20 sèptembre 2000)
Jeudi 7 février à 21 heures au théâtre Jean Vilar
Infos : 04 67 40 41039

©Franck Courtes

ZÉNITH, MODIFICATION DU PROGRAMME

Les deux séances du spectacle "Ensemble chœurs et orchestre de l'Armée Rouge", prévues le 16 janvier 2002, sont annulées.

DES CONCERTS ÉDUCATIFS

L'Orchestre organise depuis très longtemps au Corum deux séries de concerts auxquels assistent chaque année 12 000 enfants. Préparés par les maîtres (envoi d'une cassette audio présentant les œuvres qui seront données au concert, accompagnée d'une fiche pédagogique réalisée par les services du rectorat), les concerts sont enregistrés et nous éditons 2 CD par an tirés chacun à 6000 exemplaires qui sont distribués gratuitement à chaque élève ayant participé ; ceci avec l'aide de la Caisse des Dépôts et Consignations.

agenda

Jusqu'au 10 février

Pavillon du musée Fabre
Alain Clément
Peinture abstraite.

Travaux récents (1995-2001)

"Construire était mon projet et je me projetais dans l'image des Constructeurs de Fernand Léger. Monter un ensemble improbable qui tenait par la seule force des poutres de couleur et qui ne se servait ni des lois physiques, ni de la géométrie des architectes. Une architecture que seule la peinture rendait viable. De cette façon, la construction bâtie dans l'illusion du tableau m'a donné les outils pour continuer : sortir de la peinture pour entrer dans la sculpture."
Alain Clément, octobre 2001

Jusqu'au 10 février, au Pavillon du Musée Fabre. Tél. : 04 67 14 83 00.

Exposition

Du Nil à Rome

"Architectures antiques, une réalité virtuelle"
Jusqu'au 17 février au Carré Sainte-Anne

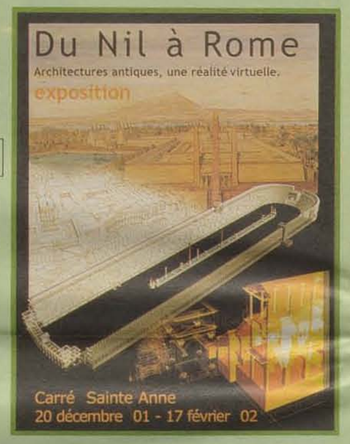

En conjuguant archéologie et haute technologie, des chercheurs bordelais ont conçu cette exposition comme une invitation au voyage, dans le temps et l'espace, qui vous fera visiter deux sites exceptionnels de l'antiquité.
Grâce aux traces du passé - bas reliefs, sculptures, mosaïques, récits de voyageurs, etc. -, les archéologues peuvent aujourd'hui, reconstruire virtuellement les monuments disparus. L'exposition présentée jusqu'au 17 février au Carré Sainte-Anne fournit une excellente illustration de ce que peuvent faire les scientifiques dans ce domaine. Elle permet de comparer les techniques utilisées par les Egyptiens pour édifier le monument, à celles des ingénieurs romains pour l'abattre, le transporter et le dresser à Rome. Pour ce faire, l'équipe d'archéologues du CNRS a mis en œuvre des outils qui vous feront découvrir le fascinant univers de la modélisation électronique. Vous serez invités à ériger vous-même un obélisque. Vous pourrez aussi vous initier à la lecture de l'image antique, analyser les bas-reliefs et tenter de restituer tel un archéologue, les monuments disparus. Vous assisterez aussi à une course de chars depuis les tribunes du Circus Maximus de Rome, en vous immergeant dans l'image grâce aux six écrans géants de projection de la maquette numérique du monument... Une fascinante plongée dans l'histoire et dans le monde virtuel.

Exposition réalisée par le Centre national de recherche scientifique (Institut Ausonius, Maison de l'archéologie à Bordeaux 3) et Cap Sciences, le Centre de culture scientifique, technique et industrielle de la région Aquitaine Jusqu'au 17 février, au Carré Sainte-Anne. Tél. : 04 67 60 82 11.

30 janvier

Montpellier danse
Parfums

Chorégraphie Young-Ho et François Rascalou-Nam

Les danseurs seront confrontés à un registre d'essences : parfums, mais aussi terre mouillée, caoutchouc frotté, herbe coupée, huile de garage, bord de mer, fumée de bougie, café brûlé... Ils s'attacheront à extraire de cette expérience les toutes premières sensations perçues, se laisseront traverser par une perception venue du fond des narines et plus loin encore du fond du corps, pour s'éprendre de cet embryon de mouvement jusqu'au basculement ou l'accalmie.
Le 30 janvier, à 21h, au Théâtre Jean-Vilar.

Location/renseignements,
N° Vert : 0 800 600 740.
Internet : www.montpellierdanse.com

Concerts
Orchestre National de Montpellier
• Le roi Arthur, Le Prince des Pagodes de Benjamin Britten et Five Pictures pour mezzo-soprano et orchestre opus 37 de Edward Elgar. Direction : Steuart Bedford, Mezzo-Soprano : Sophie Koch, le 11 janvier à 20h30 et le 2 janvier à 17h, à l'Opéra Berlioz.
• Quatuor Prazák : Joseph Haydn, Béla Bartok et Antonin Dvorak, le 16 janvier à 20h30, Salle Pasteur.
• La Walkyrie, 1er acte de Richard Wagner, La bataille des Huns de Franz Liszt. Direction Friedemann Layer, le 18 janvier à 20h30 à l'Opéra Berlioz.
• Jean-Jacques Di Tucci, Richard Strauss, Fazil Say. Direction Marco Guidarini, soliste Fazil Say. Le 25 janvier à 20h30, à l'Opéra Berlioz.
• 4 Mains et deux pianos : Johannes Brahms, Béla Bartok, Antonin Dvorak, Bohuslav Martinu, Serge Rachmaninov. Jean-François Heisser, Marie-Josèphe Jude, le 27 janvier à 10h45, salle Pasteur.
• Alban Berg et Gustav Malher. Direction : Armin Jordan, Mezzo Soprano : Iris Vermillion, ténor : Donald Litaker. Le 1er février à 20h30 et le 3 février à 17h, à l'Opéra Berlioz.
• Il Giardino Armonico, ensemble baroque : F. Castello, G. B. Buonamente, pachelbel, A. Marcello, A. Vivaldi et A. Corelli. Direction : Giovanni Antonini. Le 5 février à 20h30, salle Pasteur.
Tél. : 04 67 61 66 16.
Opéra Comédie
• La Didone, opéra vénitien en un prologue et 3 actes de Francesco Cavalli. Direction Christophe Rousset, orchestre Les Talens Lyriques, Chœurs des opéras de Montpellier. Les 18, 21 janvier à 20h et le 20 janvier à 15h à l'Opéra Comédie.
Tél. : 04 67 60 19 80.
Chai du Terral
• Bevinda, Pessoa em Pessoas, coréalisation Chansons en l'air. Le 12 janvier à 21h15.
Tél. : 04 67 47 15 87.

Expositions
La Galerie Photo
• Les minuteros dans le monde.
Par Jean-Philippe Charbonnier, Santiago Nicolas Nunez. Zimo de Freitas et Patrick Ghnassia. Du 4 au 19 janvier, Esplanade Charles de Gaulle. Tél. : 04 67 60 43 11.
Agropolis Museum
• "L'orange, or de Noël , "L'art de manger, manger dans l'art", "Vaisselle de fête", "Boîte de chocolat d'autrefois". Jusqu'au 15 janvier. Tous les jours sauf le mardi, de 14h à 18h.
Tél. : 04 67 04 13 69.

La Locandiera Carlo Goldoni.
Théâtre Jean-Vilar

Une aubergiste, jeune, libre et perpétuellement courtisée, décide de séduire un client de passage, mysogine et hautain. Pendant vingt-quatre heures, toute l'auberge va vivre au rythme de ces deux cœurs qui se fuient, s'appnvoisent et se déchirent.
Dans cette comédie, Goldoni brosse une galerie de personnages croquignolesques et attachants. Dominique Ratonnat propose une version rajeunie du chef-d'œuvre où la Locandiera est une "aubergiste chanteuse "assistée de "domestiques musiciens".
Cette rencontre entre le théâtre et la musique permet de donner un écho particulier aux qualités d'une grande œuvre classique tout en la propulsant dans une modernité joyeuse.

Théâtre en musique par le Théâtre des Alentours, les 18 et 19 janvier à 21h et le 20 janvier à 17h au Théâtre Jean-Vilar.

27 janvier au 4 février

5e Festival Chrétien du Cinéma
Visages de Père

Le 5e Festival Chrétien du Cinéma a cette année pour thème "Visage de père". Au programme, une projection de 11 films qui devraient susciter des débats. En soirée d'inauguration, le dimanche 27 janvier, à 17h au Corum : Billy Elliot (Stephen Daldry), puis Raining stone (Ken Loach), L'horloger de Saint-Paul (Tavernier), La vie est belle (Roberto Benigni), Vous ne l'emporterez pas avec vous (Franck Capra), Citizen Kane (Orson Welles), Kramer contre Kramer (Roberto Benten), Voyage à Tokyo (Yasujiro Ozu), Décalogue n°1 (Krzysztof Kiesiowski), La gloire de mon père (Yves Robert) et Festen (Vinterberg) en film de clôture.

Lieux : Corum, Centre Rabelais, Salle Louis-Feuillade.
Prix des places : 30 F (20F pour étudiants, chômeurs et enfants).
Renseignements : 04 67 64 14 10. Internet : www.asso34.com/chretiensetcultures

Théâtre du Hangar

Les Voix Liées font leur cinéma
Spectacle musical

Les voix liées naviguent à travers la mémoire du cinéma. Elles hissent la toile pour un voyage à travers un étrange studio de tournage, nous font tanguer au son de musiques de films, de bribes de dialogues et d'éclairs d'images, nous transportent dans leur Cinéma Paradiso, où imaginaire et fantasmes se mêlent aux feuilles mortes de nos souvenirs. On sillone les films de Woody Allen, ceux de Fellini, on croise James Bond, Humphrey Bogart, Zorro, Gelsomina, Arletti, Lily Marlène et on emprunte au passage lors des escales, le solex de Tonton Tati et les bicyclettes de Jules et Jim... Un bien bel hommage au 7e Art.
Et une création qui tient autant du cabaret, du théâtre musical que de la revue jazzy. Production, Théâtre en l'R, mise en scène, Micha Cotte.

Au théâtre du Hangar, les 15, 18, 19, 22, 25 et 26 janvier à 20h45 et les 16, 17, 23 et 24 janvier à 19h. Tél : 04 67 75 60 21.

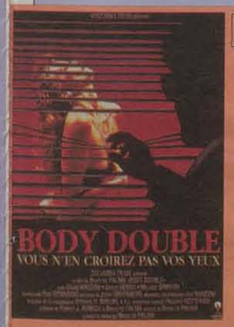

Médiathèque Federico-Fellini

L'Ecole des Fans du Cinéma
Séances gratuites d'initiation à l'image

Après la première séance consacrée à l'identification et la manipulation du spectateur au cinéma, la Médiathèque Federico-Fellini poursuit son cycle gratuit d'initiation au langage cinématographique. La prochaine séance qui aura lieu le mercredi 23 janvier à 18h, à la Salle Jean-Vigo de la Médiathèque Federico-Fellini, permettra d'aborder le rôle objectif ou subjectif de la caméra et grâce à un montage d'extraits de films, d'en faire l'application visuelle immédiate. Le thème de la soirée sera illustré par la projection du film de Brian de Palma "Body Double". Ces séances d'initiation sont conçues et animées par les étudiants en Arts du Spectacle de l'Université Paul-Valéry, responsables de la revue culturelle l'Essence. Le rendez-vous suivant fixé au 6 février à 18h, aura pour thème le "cadrage". Il sera suivi de la projection de "Rebellion" de M. Kobayashi.

Médiathèque Federico-Fellini, Place Paul- Bec (arrêt Tramway Antigone)
Info Médiathèque : 04 67 34 87 36 - Yann Lhenry : 06 76 23 66 67

Théâtre
Théâtre Jean-Vilar
• Fiero le corbeau. Création pour marionnettes de table et d'ombres par la Compagnie Théâtre Mosaïque. Pour jeune public à partir de 4 ans. Le 23 janvier à 15h.
• J'ai pas fermé l'œil de la nuit. Ecrit et interprété par Yannick Jaulin. Le 7 février à 21h.
Tél. : 04 67 40 41 39.
Chai du Terral
• Les caprices de Marianne d'Alfred de Musset. Mise en scène Michel Froehly. Du 15 au 19 janvier. Les mardi, vendredi et samedi à 20h45 et les mercredi et jeudi à 19h.
• Il faut faire plaisir aux clients, d'après Rabelais. Mise en scène Marie Vayssière. Le 24 janvier à 19h et le 25 janvier à 20h45.
Tél. : 04 67 47 15 87.
Théâtre des Treize Vents
• Le Roi Lear, de William Shakespeare. Mise en scène Philippe Adrien. Du 15 au 20 janvier. Mardi, mercredi et dimanche à 19h, vendredi et samedi à 20h et dimanche à 16h.
• Oum d'Adel Hakim. Mise en scène Lotfi Achour. Du 30 janvier au 2 février. Mercredi et jeudi à 19h, vendredi et samedi à 20h45.
Tél. : 04 67 99 25 25.
• Les fausses confidences, de Marivaux. Mise en scène Alain MiliantiDu 5 au 9 février. Mardi, vendredi et samedi à 20h45, mercredi et jeudi à 19h.
Théâtre La Vista
• Piotr, par la Compagnie L'Alauda la Muzaï. Théâtre et marionnettesDu 16 au 23 janvier à 16h.
• Na Rosa e na ratar, par la Compagnie L'Alauda la Muzaï. Théâtre et marionnettes, dès 3 ans. Spectacle francophone et occitan. Les 17, 18, 21 et 22 janvier à 16h.
• Le tour du monde en 80 jours, par le Collectif Théâtre Lila. Spectacle théâtral et musical d'après Jules-Verne, dès 3 ans. du 26 au 30 janvier et du 6 au 13 février, à 16h.
Tél. : 04 67 58 90 90.

Danse
Chai du Terral
• Droit dans les yeux, chorégraphie de Jackie Taffanel. Les 9 et 10 janvier à 19h, le 11 janvier à 20h45.
Tél. : 04 67 47 15 87.

Conférences
Centre Lacordaire
• "Œcuménisme et dialogue inter-religieux" par Dominique Cerbelaud, professeur à l'Institut catholique de Lyon. Le 17 janvier à 20h30.
• "La vie ailleurs dans l'univers ?" par André Brack du CNRS (Bio-physique). Le 31 janvier, à l'université des Sciences Montpellier II.
Tél. : 04 67 66 34 79.
Institut Universitaire Euro Mediterranéen Maimonide
• Reponse d'auteur aux "Lettres à un ami juif", Guy Konopnicki, écrivain et journaliste.
Le 29 janvier à 20h30, salle Rabelais.

LE MAIRE ET LE CONSEIL MUNICIPAL SONT HEUREUX DE VOUS PRÉSENTER LEURS MEILLEURS VŒUX POUR 2002

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS. Directeur de la Publication : Hélène Mandroux-Colas. Rédacteur en chef : Nicole Chartier. Rédacteurs : Thierry Delpon, Serge Mafioly, Françoise Dalibon.

MONTPELLIER en Images

20 novembre

Depuis la rentrée de septembre 2001, les enfants de l'école maternelle Marceline Desbordes-Valmore et de l'école élémentaire Winston Churchill (groupe scolaire Estanove) bénéficient de locaux de restauration scolaire rénovés et mis aux dernières normes d'hygiène et de sécurité (coût total de l'opération : 0,4 MF - soit 181 512 € - financés à 79% par la Ville et à 21% par le Conseil Général de l'Hérault).

21 novembre

Le Domaine de Grammont a accueilli les manifestations organisées par les Francas de l'Hérault pour fêter le 12e anniversaire de la signature de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.
Au programme : une exposition, des parcours pédestres et un stand Euro qui a permis de récolter des dons pour permettre à des enfants de partir en vacances.

23 novembre

Inauguration de la 4e Exposition des Antiquaires organisée au Carré Sainte Anne par l'Association Nouveau Sainte Anne. On reconnaît, de gauche à droite, Gabrielle Deloncle, adjointe au maire déléguée au commerce, Antoine Cuesta (au micro), Ida Anselmo, présidente de l'Association Nouveau Sainte Anne et Michel Guibal, adjoint au maire, conseiller général.

21 novembre

Slobodan Soja, Ambassadeur de Bosnie Herzégovine - accompagné de son Ministre Conseiller le Dr Esad Bucuk- , invité par le Comité Régional de l'APPEL Bosnie-Herzégovine présidé par Paul Hoibian, a été reçu à la Maison des relations internationales par Me Bernard Fabre, adjoint au maire délégué aux Relations Internationales.

28 novembre

Aménagé sur 2 niveaux (hors accueil) dans des halles Castellane réhabilitées et modernisées, le magasin Virgin Megastore a été inauguré en présence de nombreux invités.

24 novembre

Le succès et la bonne ambiance étaient au rendez-vous pour le loto du comité de quartier les Aiguerelles - la Rauze qui a réuni 170 participants à la Maison pour tous Boris Vian.

29 novembre

Inauguration du nouvel entrepôt départemental de l'association "Les Restaurants du Cœur de l'Hérault" présidée par Jacques Goubeau. Situé sur la zone du Marché Gare, ce local de stockage de 1 200 m² dont le loyer est payé à parts égales par la Ville de Montpellier et par le Conseil Général de l'Hérault, permet de desservir tous les points de distribution des Restaurants du Cœur du département.

30 novembre

Vernissage de l'exposition Alain Clément qui se déroule au Pavillon du musée Fabre jusqu'au 10 février 2002. Aux côtés de l'artiste (au micro) on reconnaît notamment Michel Hilaire, conservateur du Musée Fabre, Henri Talvat, adjoint au maire délégué à la Culture, et Magalie Couvert, conseillère municipale déléguée aux arts plastiques.

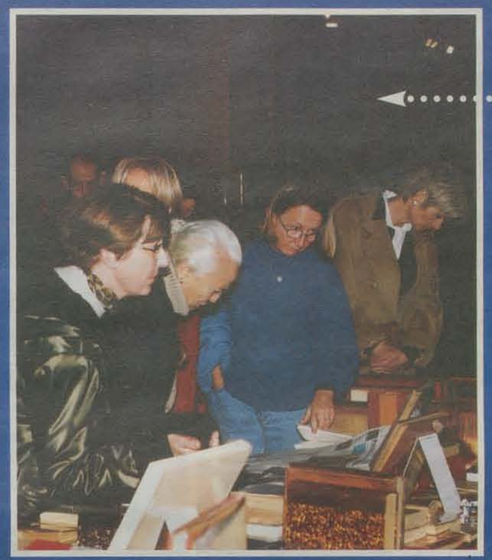

1er décembre

Organisée à l'initiative de l'Association Nouveau Sainte Anne, la 7e Mostra du Livre Ancien a rassemblé de nombreux amateurs dans le superbe cadre du Carré Sainte Anne.

7 et 8 décembre

Des milliers de bénévoles mobilisés, des centaines d'initiatives organisées sur la Comédie, l'Esplanade, et dans les quartiers de la ville pour 30 heures d'activités non-stop... Pour la 15e édition du Téléthon, les associations et la Ville de Montpellier ont une fois de plus fait la preuve de leur solidarité et de leur engagement pour combattre la maladie aux côtés de l'Association Française de lutte contre les Myopathies (AFM). Dès le vendredi soir, le défilé d'ouverture réunissait plus de 1 000 participants qui ont défilé du Peyrou jusqu'à la place de la Comédie qui a vécu, jusqu'au samedi soir, au rythme des très nombreuses activités qui se sont succédé sur les différents pôles d'animation (Maisons pour tous, podium, forme, Internet, arts martiaux, danse, jeunesse, fun...) ainsi que sur les stands qui accueillaient des animations, des créations et des ventes diverses au profit de l'AFM.

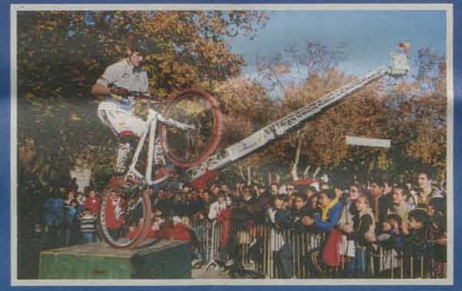

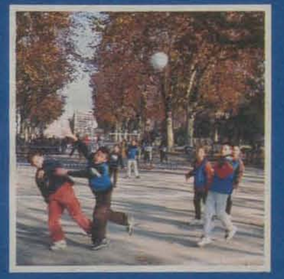

MONTPELLIER NOTRE VILLE M JANVIER 2002 N°256

1er décembre

A l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le Sida, précédée, à Montpellier, d'une Semaine de mobilisation contre le Sida, des expositions, de nombreuses animations et un forum associatif ont été organisés par le Collectif de prévention de l'Hérault avec le soutien de la Ville, de la DDASS, du Conseil Général et de la Mutualité Française de l'Hérault.

4 décembre

Leçon de choses pour les élèves des classes de CM1 et CM2 de l'école élémentaire Jules Ferry qui participaient à la journée des plantations scolaires organisée conjointement par le Service des Espaces Verts, le service Enseignement et la Maison de l'Environnement de Montpellier.

2 décembre

Près de 1 000 concurrents ont participé à la 17e édition des 20 km de Montpellier, épreuve organisée par le Lions Club Montpellier Languedoc et parrainée cette année par le mythique Alain Mimoun que l'on voit sur notre photo participer à la remise des prix en compagnie, notamment, de Jean-Luc Foucher, président du Lions Club Montpellier Languedoc et de Sophie Boniface-Pascal, adjointe au maire déléguée aux Sports.

7 décembre

"L'espace chiens" du parc de l'Aiguelongue a été inauguré par Jean-Louis Roumégas, adjoint au maire délégué à l'Ecologie et Philippe Saurel, adjoint au maire, conseiller général. Cet espace de près de 2 000 m², entièrement clôturé, est la première aire aménagée pour permettre l'évolution libre des chiens. En revanche, le parc situé de l'autre côté de la rue Jean Thuile sera quant à lui totalement interdit aux chiens.

15 décembre

Quinze jours après l'ouverture du magasin Virgin, qui occupe la partie supérieure des halles Castellane réhabilitées et modernisées par la Ville (coût : 5 823 552 € soit 38 200 000 F financés à 26% par la Ville, à 15% par le Conseil général de l'Hérault et à 58% par des fonds privés), les commerçants des halles ont retrouvé leurs étals. La halle qui accueille le marché des halles Castellane se développe en rez-de-chaussée sur 850 m² et accueille 26 commerçants sur 29 étals (horaires d'ouverture : 7h30-19h30 du lundi au vendredi, 7h-19h30 le samedi, 7h30-14h dimanche et jours fériés).

15 décembre

Inauguration de la Maison pour tous François de Malherbe située dans le quartier Montpellier Centre à Figuerolles. Equipement de proximité, cette Maison pour tous accueille plusieurs services afin de répondre au mieux aux différentes demandes des habitants du quartier : halte-garderie "Les Farfadets", service de la PMI, bibliothèque Jean-Paul Sartre, local des Restaurants du Cœur, associations partenaires (Gipsy Catalan, Compagnons Balladins, Nansara'sauce, la Frite Noire, Dépendances...), centre de loisirs... L'opération, d'un coût total de 411 612,35 € (2,7 MF), a été financée par la Ville (77,5%), par l'Etat au titre du Contrat de ville (20,6%) et par le Conseil Général de l'Hérault (1,9%).